



RAPPORT DE GESTION 2019



Banque Cantonale
de Fribourg

simplement ouvert

RAPPORT DE GESTION 2019
127^{ÈME} RAPPORT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRÉSENTÉ AU GRAND CONSEIL

simplement ouvert

LA BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG (BCF) EN BREF

ANNÉE DE FONDATION 1892

STATUT JURIDIQUE Personne morale de droit public distincte de l'État

BUTS

- _ Contribuer au développement de l'économie du canton
- _ Pourvoir aux besoins financiers de la population et lui fournir la possibilité de placements sûrs de son épargne et de ses capitaux
- _ Procurer des ressources financières au canton

CAPITAL DE DOTATION 70 millions de francs fournis par l'État

GARANTIE DE L'ÉTAT La totalité des engagements financiers sont garantis par l'État.

EFFECTIF 381 emplois à temps complet au 31.12.2019 (selon la directive de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers - FINMA)

RÉSEAU La banque a son siège à Fribourg, elle compte 28 succursales dont une en ligne

COLLABORATIONS

- _ Association suisse des banquiers (ASB)
- _ Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS)
- _ Centrale de lettres de gage des banques membres de l'UBCS
- _ SIX Group AG
- _ SIX Interbank Clearing SA
- _ euroSIC
- _ Fondation pour le troisième pilier BCF - Épargne 3
- _ Fondation libre-passage de la BCF
- _ Capital Risque Fribourg SA
- _ Aduno SA

ADRESSE

BCF / Bd de Pérolles 1 / case postale / 1701 Fribourg
Tél: 0848 223 223 / Fax: 026 350 77 09 / www.bcf.ch

BILAN 2019 - 2009
(en milliers de francs)

| | 2019 (PCB) | 2009 (DEC) |
|-----------------------------------|------------|------------|
| Total du bilan | 24'639'422 | 12'542'051 |
| Prêts à la clientèle | 19'364'168 | 10'451'334 |
| Dépôts de la clientèle | 14'445'016 | 9'584'434 |
| Fonds propres (après répartition) | 2'058'071 | 1'104'903 |

RÉSULTATS 2019 - 2009
(en milliers de francs)

| | 2019 (PCB) | 2009 (DEC) |
|------------------------|------------|------------|
| Total des produits | 280'533 | 223'915 |
| Total des charges | 100'369 | 78'051 |
| Résultat opérationnel | 165'607 | 127'765 |
| Bénéfice de l'exercice | 131'611 | 94'545 |

**Versements au canton,
aux communes et aux paroisses**

70'067

45'455

Note:

PCB = Prescriptions Comptables pour les Banques

DEC = Directives d'Établissement des Comptes



Luca Pardini, luthier, violoncelle et contrebasse

FABRICANTS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Depuis 2003, la BCF choisit un thème photographique original sur le canton pour illustrer son rapport de gestion. Ce thème démontre les valeurs d'ouverture et de proximité qui caractérisent la banque. Depuis les gares en 2003, le rapport de gestion a ainsi été l'occasion de présenter les succursales (2004), les chapelles (2005), les cours d'eau (2006), les châteaux-forts (2007), les cafés (2008), les ateliers d'artistes (2009), les salles de spectacle (2010), les artisans (2011), les apprentis (2012), la vie dans les abbayes, monastères et couvents (2013), les métiers de bouche (2014), les manifestations populaires (2015), les sports peu connus (2016), le patrimoine industriel (2017) et les restaurateurs de véhicules anciens en 2018.

Cette année, le photographe Frédéric Marro a sillonné le canton à la rencontre de fabricants d'instruments de musique. Ces ouvriers, maîtres dans leur art, ont en commun un amour du travail bien fait et une passion pour les instruments de musique. Accompagnées de textes de Mme Erika Decorges, les pages photographiques de ce rapport dévoilent une facette méconnue de notre canton. Elle est représentative de la passion qui anime des artisans au service d'artistes, amateurs ou professionnels, et de la musique. La BCF tient à remercier ces artisans enthousiastes qui offrent ainsi à un plus large public un aperçu de leur passion.

SOMMAIRE DU RAPPORT DE GESTION 2019

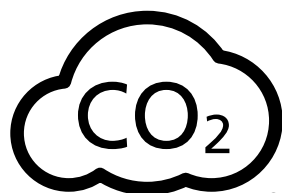
| | | | |
|---|----|---|----|
| LA BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG (BCF) EN BREF _____ | 3 | COMMENTAIRES DES COMPTES 2019 _____ | 45 |
| LES SUCCÈS _____ | 6 | Bilan _____ | 45 |
| MESSAGE DES PRÉSIDENTS _____ | 11 | Actifs _____ | 46 |
| GOUVERNANCE D'ENTREPRISE _____ | 12 | Passifs _____ | 47 |
| ORGANES AU 31.12.2019 _____ | 12 | Compte de résultat _____ | 49 |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION _____ | 12 | Répartition du bénéfice _____ | 51 |
| COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION _____ | 15 | ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2019 _____ | 54 |
| AUDIT INTERNE _____ | 15 | Bilan au 31 décembre 2019 _____ | 54 |
| ORGANE DE RÉVISION _____ | 15 | Compte de résultat de l'exercice 2019 _____ | 56 |
| DIRECTION GÉNÉRALE _____ | 16 | Tableau de financement au 31 décembre 2019 _____ | 58 |
| STRUCTURE OPÉRATIONNELLE AU 01.01.2020 _____ | 20 | Présentation de l'état des capitaux propres _____ | 59 |
| DIRECTEURS RÉGIONAUX _____ | 21 | ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS _____ | 62 |
| UN AN DANS LA VIE DE LA BANQUE _____ | 22 | Commentaires relatifs à l'effectif du personnel et à l'activité _____ | 62 |
| DEVELOPPEMENT DURABLE _____ | 24 | Principes comptables et d'évaluation _____ | 62 |
| UN AN DANS LA VIE DE NOS COLLABORATEURS _____ | 28 | Approche de la banque en matière de gestion des risques _____ | 65 |
| LA FONDATION DE LA BCF _____ | 36 | Informations se rapportant au bilan _____ | 69 |
| 4 PILIERS DE L'ÉCONOMIE FRIBOURGEOISE _____ | 36 | Informations se rapportant aux opérations hors bilan _____ | 85 |
| UN AN DANS LA VIE D'UNE BANQUE ENGAGÉE _____ | 37 | Informations se rapportant au compte de résultat _____ | 85 |
| SIGNATURES AUTORISÉES AU 01.01.2020 _____ | 41 | RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION _____ | 90 |
| | | INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES _____ | 92 |

IMPRESSUM

Photos thème: Frédéric Marro
 Photos portraits: Dominique Bersier, Charly Rappo et Alain Wicht
 Réalisation: RMG Design, Fribourg
 Impression: media f sa, Fribourg
 Papier: certifié FSC
 Brochage: Schumacher SA, Schmitten
 © 2020 BCF tous droits réservés.



LES SUCCÈS



NEUTRE

compensation du CO₂
par l'achat du nouveau certificat
fribourgeois Carbon Fri



1,7 MIOS

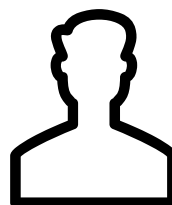
de visites depuis la Suisse

2,6 MIOS

de pages vues

5'300

commandes



12'000

nouveaux clients

Le Club

79'576

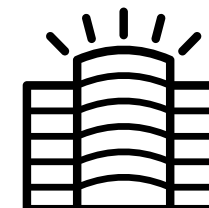
participants au
concours Le Club

225

concours

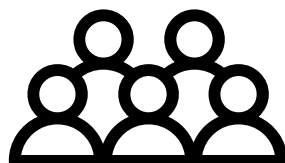
1'091

prix gagnés



RÉAMÉNAGEMENT

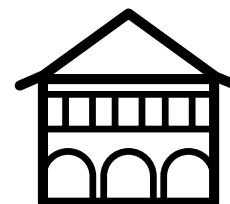
du 6^{ème} étage du
siège à Fribourg
230 m² de bureaux
supplémentaires



1 manifestation tous les 3 JOURS

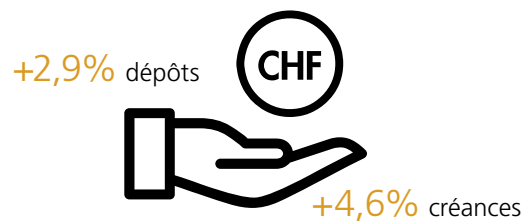
20'000

personnes

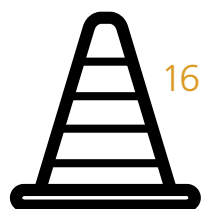


RÉNOVATION

Succursale de
Prez-vers-Noréaz



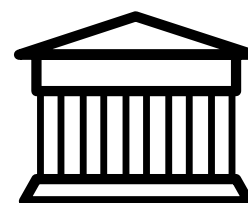
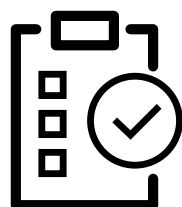
1^{ÈRE}
collaboration fintech
lancement gestion de
fortune 2.0



16,5 MIOS
travaux et commandes
aux PME



GRATUITÉ
des prestations de base



35,8%
CIR Cost Income Ratio*

« La banque la plus efficace de Suisse »

* Ratio coût/produit avant amortissement



26^{ÈME}

progression des résultats d'affiliée





Raoul Morel

Un cadre en fonte qui supporte 20 à 40 tonnes de tension, 216 cordes en acier et en cuivre, 88 touches. Un piano est un véritable monstre de mécanique de précision. Et pourtant, lorsqu'il faut démonter entièrement un piano à queue pour une révision complète, Raoul Morel a des doigts de fée. Chaque mouvement est millimétré. Les milliers de pièces sont minutieusement étiquetées pour retrouver leur emplacement initial après la restauration. Qu'il s'agisse de changer les étouffoirs et les têtes de marteaux, de restaurer la table d'harmonie ou de boucher une fente – le flipotage –, le geste est sûr et précis, pour rendre à l'instrument toute sa capacité musicale.



Maurice Ottiger, luthier de guitares classiques

MESSAGE DES PRÉSIDENTS



ALBERT MICHEL

EDGAR JEITZINER

« Le plaisir dans le travail met la perfection dans le travail. »

Aristote

Nos clients constituent la base de notre succès. Plus de 12'000 nous ont rejoints en 2019. Leur fidélité nous a permis de réaliser un vingt-sixième résultat record. C'est l'envie de bien faire, l'attitude positive et le fort enga-

gement de nos collaboratrices et collaborateurs qui permettent, année après année, d'augmenter notre clientèle.

Le secteur financier connaît actuellement un changement structurel fondamental et est confronté à de nombreux défis. Il s'agit notamment des incertitudes géopolitiques liées aux risques de pandémie, des taux d'intérêt historiquement bas, de la mise en œuvre de nouvelles exigences réglementaires et de la rupture marquée des chaînes de valeur suite au développement du numérique. Les banques doivent dès lors repenser en profondeur leur modèle d'affaires. Elles doivent trouver de nouvelles sources de revenus et se concentrer sur le ratio coût/produit.

Le résultat opérationnel, soit le niveau déterminant pour évaluer la performance de la banque, croît de 13,0 millions de francs à 165,6 millions de francs (+8,5%). Le bénéfice atteint 131,6 millions de francs, en augmentation de 2,8 millions de francs (+2,2%). Les produits d'exploitation sont en progression de 3,7 millions de francs ou +1,3%. Malgré l'impact des taux d'intérêt négatifs, qui coûtent environ 15,0 millions de francs, le résultat brut des opérations d'intérêts augmente de 9,4 millions de francs à 244,0 millions de francs (+4,0%). Cette évolution s'appuie, d'une part, sur l'augmentation du volume des crédits et, d'autre part, sur une diminution des coûts de couverture du risque de taux. Le risque est maintenu à un faible niveau grâce à une gestion optimale du bilan. Depuis de nombreuses années, la BCF est la plus efficace de l'ensemble des banques de détail de Suisse avec un ratio charges/revenus de 35,8%.

Ces bons résultats permettent à la BCF de jouer son rôle de contributeur cantonal en versant à l'État, aux communes et aux paroisses un montant de 70,1 millions de francs (+1,1 million de francs), soit plus que le capital de dotation. Ce versement comprend les impôts ainsi que la rémunération de la garantie de l'État et du capital de dotation.

Le monde change. Il exige plus de transparence et de considération pour les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). La BCF en tient compte depuis de nombreuses années déjà. Elle veut rester la banque de référence des Fribourgeoises et Fribourgeois en restant proche de ses clients et en adaptant son offre aux nouveaux besoins. Pour ce faire, elle réalise de nombreux projets dans le domaine numérique. Ceux-ci doivent nous aider à simplifier nos processus, à gagner encore en efficacité et à répondre à la demande de produits en ligne, sans oublier le conseil traditionnel qui reste un pilier de la banque.

Ces développements et notre modèle d'affaires se construisent dans le respect de notre environnement et de la société. La BCF est CO₂ neutre depuis 2013. Chaque année, nous établissons notre bilan des émissions de carbone et les réduisons par des actions spécifiques. Les émissions résiduelles sont compensées par l'achat de certificats fribourgeois Carbon Fri. En tant qu'employeur de référence, il nous tient à cœur de proposer à nos collaboratrices et collaborateurs des conditions de travail favorables, une équité salariale et des possibilités de perfectionnement professionnel. C'est dans cet état d'esprit que nous poursuivons notre développement.

Le conseil d'administration et la direction générale expriment leur gratitude à tous les clients pour leur fidélité et leur confiance. Ils remercient aussi les collaboratrices et les collaborateurs pour leur engagement, leurs compétences et les succès obtenus.

ALBERT MICHEL

Président du conseil d'administration

EDGAR JEITZINER

Président de la direction générale

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La gouvernance d'entreprise désigne l'ensemble des principes qui visent à instaurer un rapport équilibré et transparent entre les tâches de direction et de contrôle. Le Code suisse de gouvernance d'entreprise s'adresse aux sociétés émettrices. Il propose une ligne de conduite et formule des recommandations. Chaque société conserve la possibilité de développer ses propres principes d'organisation.








La BCF, de par son statut de personne morale de droit public, n'est pas assujettie au Code suisse de gouvernance d'entreprise. En entreprise responsable, elle a décidé d'appliquer certaines de ces recommandations.

ORGANES AU 31.12.2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Albert Michel (3), Alex Geissbühler (7), Dominique Jordan Perrin (6), Georges Godel (4), Thomas Bachmann (1), Yves Riedo (5), Paul Such (2)

| | Nom / Année de naissance / Domicile / Nationalité | Fonction / Date d'entrée en fonction / Échéance du mandat | Formation | Parcours professionnel | Autres activités |
|---|---|--|---|---|---|
|  | Albert Michel 1948 Avry-devant-Pont Suisse | Président de la direction générale du 1 ^{er} janvier 1993 au 31 décembre 2011 Président du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} janvier 2012 Échéance du mandat: 31 mai 2020 | Économiste Expert bancaire | 15 ans à Zurich auprès de l'Union de Banque Suisse pour une formation comme généraliste bancaire Divers mandats confiés par la direction générale de l'Union de Banque Suisse, - dans la réorganisation de succursales, notamment à Bulle, Vevey, Neuchâtel, Monthey, Montreux, - consultant lors de la faillite de la Caisse hypothécaire de Fribourg, - conduite de l'assainissement de sociétés en Suisse romande | Président du Conseil d'administration de la Foncière (principal fond immobilier romand) Président du Conseil d'administration de l'Antre SA Président et membre fondateur du Comptoir gruérien Président du conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Président de la Commission financière de la Fondation du Château de Gruyère Membre des conseils d'administration suivants: - Greenwatt SA - Espace Gruyère SA (fondateur) - Capital Risque Fribourg SA (fondateur) - Forum Fribourg, etc. Membre du Conseil de fondation des fondations suivantes: Université de Fribourg - PARLOCA Membre du Comité de la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg Sénateur de la Jeune Chambre Internationale et membre d'honneur notamment de la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg, de la Landwehr, du Contingent des Grenadiers Fribourgeois, de la Confrérie du Gruyère, de la société de gymnastique de Bulle, de l'Union Fribourgeoise du Tourisme |
|  | Alex Geissbühler 1964 Ueberstorf Suisse | Vice-président du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} juin 2017 Échéance du mandat: 31 mai 2021 | Avocat | Avocat, Département Juridique et Compliance Banque Cantonale de Berne Senior partner avec diverses responsabilités auprès de KPMG SA Senior partner entreprise Capco Membre fondateur et CEO Geissbühler Weber & Partner | Membre et chef finances du comité central de Swiss Athletics Membre du conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Vice-président du Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg |
|  | Dominique Jordan Perrin 1962 Fribourg Suisse | Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} janvier 2017 Échéance du mandat: 31 décembre 2020 | Économiste Docteure en économie politique | Diverses fonctions auprès du DEFR et du DFAE de 1999 à 2008 dont Conseillère d'ambassade Cheffe secteur OCDE & G20 auprès du SECO depuis 2008 | Présidente de la Commission exécutive de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Comité de la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Conseil d'établissement du Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier Genève / Vaud / Fribourg (SIERA) |
|  | Georges Godel 1952 Ecublens (FR) Suisse | Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} juin 2012 Échéance du mandat: 31 mai 2020 | Maîtrise fédérale agricole | Conseiller d'État, Directeur des finances Président de la Conférence latine des directeurs cantonaux des finances Membre du Comité de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances Ancien Président du Conseil d'État Ancien Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions | Président de: - Comité de la Caisse de prévoyance du personnel de l'État - Conseil d'administration des Transports publics fribourgeois - Association Fribourgissima - Société coopérative paysanne de cautionnement du canton de Fribourg - Conférence romande de la loterie et des jeux Membre de: - Conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg - Comité de la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg - Conseil d'administration de Salines suisses SA - Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries |
|  | Thomas Bachmann 1969 Morat Suisse | Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} janvier 2017 Échéance du mandat: 31 décembre 2020 | Avocat, LL.M./MAS in Taxation | Greffier Chef du district du Lac Avocat auprès de Fiduconsult depuis 1999 Directeur auprès de Fiduconsult Responsable du service juridique et fiscal depuis 2014 | Membre du: - conseil de la Fondation de prévoyance de Fiduconsult et Verifid - conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg - conseil de la Fondation BAY |
|  | Yves Riedo 1968 Planfayon Suisse | Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} octobre 2015 Échéance du mandat: 31 mai 2020 | Expert-comptable diplômé | Diverses fonctions auprès de différentes fiduciaires entre 1988 et 2002 Directeur et partner axalta Treuhand AG et sociétés affiliées | Président des conseils d'administration des sociétés: axalta Fiduciaire SA et sociétés du groupe Membre du conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du conseil d'administration de différentes sociétés PME Président de la commission de digitalisation d'EXPERTSuisse Membre du comité d'EXPERTSuisse, Association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire, Ordre Fribourgeois |
|  | Paul Such 1978 Préverenges Suisse et Française | Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} janvier 2017 Échéance du mandat: 31 décembre 2020 | Ingénieur sécurité système et réseau Lead auditeur ISO 27001 | Ingénieur sécurité dans diverses sociétés de service de 1999 à 2002 Fondateur et directeur SCRT SA de 2002 à 2017 Intervenant dans le cadre des masters en sécurité de l'UNIGE et de l'HES-SO Valais depuis 2007 Fondateur et directeur Hacknowledge SA depuis 2016 | Fondateur d'insomnihack (conférence suisse en cyber sécurité) Membre du comité de programme des Global Security Days depuis 2008 Membre du conseil de la Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Comité de la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Conseil d'administration d'Evoq SA Fribourg Membre du comité de programme des Swiss Cyber Security Days Fribourg Membre du comité d'organisation de Blackalps |

ÉLECTION ET DURÉE DU MANDAT

Selon l'article 20, al. 1, 4 et 5 de la loi sur la Banque Cantonale de Fribourg, le conseil d'administration (CA) est composé de sept membres. Trois membres sont nommés par le Grand Conseil, trois par le Conseil d'État et un par le CA lui-même. Les membres nommés par le Conseil d'État et le Grand Conseil le sont sur la proposition d'un comité de sélection régi par les articles 27 et 28 de la loi.

Ce comité, chargé de proposer au Grand Conseil et au Conseil d'État des candidats au poste de membre du CA, est composé de sept membres, soit quatre membres du Grand Conseil, deux membres du CA, dont le président de ce conseil, et un membre du Conseil d'État. Le comité de sélection est présidé par le président du CA.

Les membres du CA sont nommés pour une période de quatre ans au plus. Ils sont rééligibles, mais la durée de leur mandat ne peut excéder douze ans. Pour le président, la limite de la durée totale de son mandat est fixée à seize ans s'il a siégé en simple qualité de membre durant au moins les quatre premières années de son mandat.

COMPÉTENCES

Les compétences du CA sont réglées à l'article 25 de la loi sur la BCF. Le CA assume la direction supérieure et la surveillance générale de la banque. Il arrête les principes généraux de la politique.

Il a notamment les attributions suivantes :

- _ il adopte le règlement général et adopte les règlements internes;
- _ il nomme le président de la direction générale, les directeurs, les directeurs adjoints, les directeurs de succursales de région, les sous-directeurs, le chef de l'audit interne et les auditeurs; il fixe leur traitement initial et peut prononcer leur révocation. Il nomme également les fondés de pouvoir et désigne par ailleurs les membres de la direction générale;
- _ il approuve l'organisation générale de la banque, élaborée par la direction générale;
- _ il décide de l'ouverture ou de la suppression des succursales;
- _ il décide de la politique salariale et des indemnités des organes;
- _ il décide de l'achat et de la vente d'immeubles à l'usage de la banque, ainsi que des travaux d'entretien et de rénovation d'immeubles qui dépassent le montant fixé par le règlement général;
- _ il décide de la prise de participation à des entreprises publiques ou privées;
- _ il adopte le budget général et il arrête les comptes annuels et le rapport de gestion;
- _ il prend régulièrement connaissance des octrois de crédits de la direction générale, des rapports de l'organe de révision bancaire et de l'audit interne ainsi que des situations financières trimestrielles;
- _ il fixe les compétences en matière de crédits.

ORGANISATION INTERNE

Le président convoque le CA chaque fois que les circonstances l'exigent, en règle générale une fois par mois mais au moins huit fois par année. Le CA peut prendre une décision valable s'il réunit au moins quatre membres. En 2019, les indemnités versées aux membres du CA se sont élevées à 1'100'000 francs.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En plus des séances plénières, le CA s'organise en comités spéciaux, selon l'art. 26 al. 2 de la loi sur la BCF.

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

COMPOSITION ET DURÉE DU MANDAT

Le comité se compose de trois membres au minimum, selon l'art. 3.8.2 du règlement général de la BCF. Ils sont nommés pour une période de quatre ans. Ils sont rééligibles, mais la durée de leur mandat ne peut excéder douze ans. Le comité est composé de Messieurs Yves Riedo (président), Alex Geissbühler (vice-président), Thomas Bachmann (membre) et Paul Such (membre).

ACTIVITÉS

Basées sur les circulaires de la FINMA, les activités sont définies dans le règlement du comité d'audit et des risques.

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

COMPOSITION ET DURÉE DU MANDAT

Le comité se compose de trois membres et d'un suppléant. Ils sont nommés pour une période de quatre ans. Ils sont rééligibles, mais la durée de leur mandat ne peut excéder douze ans. Le comité est composé de Messieurs Albert Michel (président), Alex Geissbühler (membre), Georges Godel (membre) et Yves Riedo (membre suppléant).

ACTIVITÉS

Le comité de rémunération fixe la politique générale de rémunération ainsi que les salaires des membres de la direction générale et du responsable de l'audit interne.

AUDIT INTERNE

COMPOSITION AU 01.01.2020

- _ Fabien Emery, auditeur responsable
- _ Alexandre Hofmann, Julien Mardon, auditeurs
- _ Lionel Carron, auditeur assistant

TÂCHES

L'audit interne, indépendant de la direction générale, est subordonné directement au CA. Disposant d'un droit d'examen illimité à l'intérieur de la banque, il est chargé d'effectuer des révisions régulières portant sur toute l'activité bancaire. L'audit interne, qui remplit les critères de qualité professionnelle de l'ASAI (Association suisse d'audit interne), collabore avec la révision externe dans le sens des dispositions de la loi bancaire.

ORGANE DE RÉVISION

Ernst & Young SA, Lancy

Nommé par le conseil d'administration le 31 octobre 2017.

DIRECTION GÉNÉRALE

COMPÉTENCES

Les compétences de la direction générale sont précisées à l'article 33 de la loi sur la BCF. Elle dispose notamment des attributions suivantes :

- _ elle est chargée de pourvoir à la bonne marche de l'établissement, à son développement et au maintien de l'unité dans la gestion des affaires;
- _ elle émet les préavis sur les affaires à soumettre au conseil d'administration;
- _ elle fixe les taux d'intérêt;
- _ elle nomme les directeurs de succursales et les mandataires commerciaux; elle peut prononcer leur révocation;
- _ elle fixe, dans le cadre de la politique salariale définie par le conseil d'administration, le traitement des directeurs adjoints, des sous-directeurs, des directeurs de succursales de région, des directeurs de succursales, des fondés de pouvoir, des mandataires commerciaux et des collaborateurs de la banque;

- _ elle engage les collaborateurs de la banque et fixe leur traitement; elle peut prononcer leur révocation;
- _ elle décide, en cas de réalisation forcée, de l'achat et de la vente d'immeubles grevés en faveur de la banque.

ORGANISATION INTERNE






Les tâches de la direction générale sont réparties entre les membres par le président de la direction générale. Elle se réunit en règle générale une fois par semaine. En 2019, la rémunération brute versée aux membres s'est élevée à 2'081'300 francs.

CONTRATS DE MANAGEMENT

Il n'existe aucun contrat de management entre la banque et des sociétés extérieures.



Edgar Jeitziner (3), François Briguet (2), Denis Galley (5), Anne Maillard (4), Cédric Yerly (1)

| | Nom / Année de naissance / Domicile / Nationalité | Titre et fonction / Date d'entrée en fonction | Formation | Parcours professionnel | Autres activités |
|---|---|---|--|---|--|
|  | <p>Edgar Jeitziner 1958 Fribourg Suisse</p> | <p>Président de la direction générale 1^{er} janvier 2012 Membre de la direction générale 1^{er} janvier 2003</p> | <p>Expert-comptable diplômé</p> | <p>Diverses fonctions auprès de la Société de Banque Suisse et de l'UBS SA Banque Cantonale de Fribourg depuis le 1^{er} juin 2002</p> | <p>Président du Comité de la Caisse de Prévoyance du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg Président du Conseil d'administration de Evoq SA Vice-président du Conseil d'administration de la Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich Membre du Conseil d'administration Union des Banques Cantonales, Bâle Vice-président du Conseil d'administration Expo Centre SA, Fribourg Membre du Comité Fonds d'équipement touristique du canton de Fribourg (FET) Réviseur Société coopérative paysanne de cautionnement du canton de Fribourg</p> |
|  | <p>Denis Galley 1965 Bulle Suisse</p> | <p>Directeur 15 juin 2009 Membre de la direction générale 15 juin 2009 Division marché</p> | <p>Licence ès sciences économiques de l'Université de Fribourg</p> | <p>Assistant à l'Université de Fribourg Diverses fonctions auprès de l'Union de Banque Suisse SA à Zurich et Bulle Directeur de la succursale BCF à Bulle</p> | <p>Membre du Conseil d'administration des RMF (Remontées Mécaniques Fribourgeoises) Vice-président de la coopérative du Comptoir gruérien Membre du Conseil de Fondation de Big Effects (développement durable)</p> |
|  | <p>Anne Maillard 1969 Marly Suisse</p> | <p>Directrice 1^{er} janvier 2019 Membre de la direction générale 1^{er} janvier 2017 Division réseau</p> | <p>Licence en économie de l'Université de St-Gall Formation en leadership à l'Université de Stanford</p> | <p>Diverses fonctions auprès de la Société de Banque Suisse Diverses fonctions auprès de la Chambre de commerce Fribourg Diverses fonctions à la BCF depuis 1998 (cheffe marketing et secrétaire générale de la direction et du conseil d'administration)</p> | <p>Membre du conseil de fondation de l'Espace Jean Tinguely - Niki-de-St-Phalle Membre du conseil de fondation pour la rénovation et la conservation du Couvent des Cordeliers Membre de la commission de gestion du Fonds cantonal de la culture</p> |
|  | <p>François Briguet 1963 Corminboeuf Suisse</p> | <p>Directeur adjoint 1^{er} septembre 2016 Membre de la direction générale 2016-2019 Division IT et Service 1^{er} janvier 2020 Projet Management Officer (PMO)</p> | <p>Diplôme fédéral d'organisateur Certifié directeur du programme de projets IPMA, Niveau A</p> | <p>Diverses fonctions auprès de Jelmoli / Innovation / Grand Passage Diverses fonctions auprès de la BCV Diverses fonctions à la BCF depuis 1998 (responsable PMO, Team IT et Logistique/ CIO, COO/CDO)</p> | <p>Président d'IT Valley Membre du Comité directeur de la VZPM, représentant l'Association Suisse des Organisateurs (ASO)</p> |
|  | <p>Cédric Yerly 1975 Charmey Suisse</p> | <p>Directeur 1^{er} janvier 2019 Membre de la direction générale 1^{er} janvier 2017 Division support marché</p> | <p>Économiste d'entreprise HES</p> | <p>Diverses fonctions auprès du Credit Suisse SA de 1996 à 2000 Diverses fonctions à la BCF depuis 2000</p> | <p>Directeur du comité d'organisation du Comptoir gruérien depuis 2010 Membre de la Société coopérative du Comptoir gruérien Membre du Comité et Président de la commission financière de l'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT)</p> |

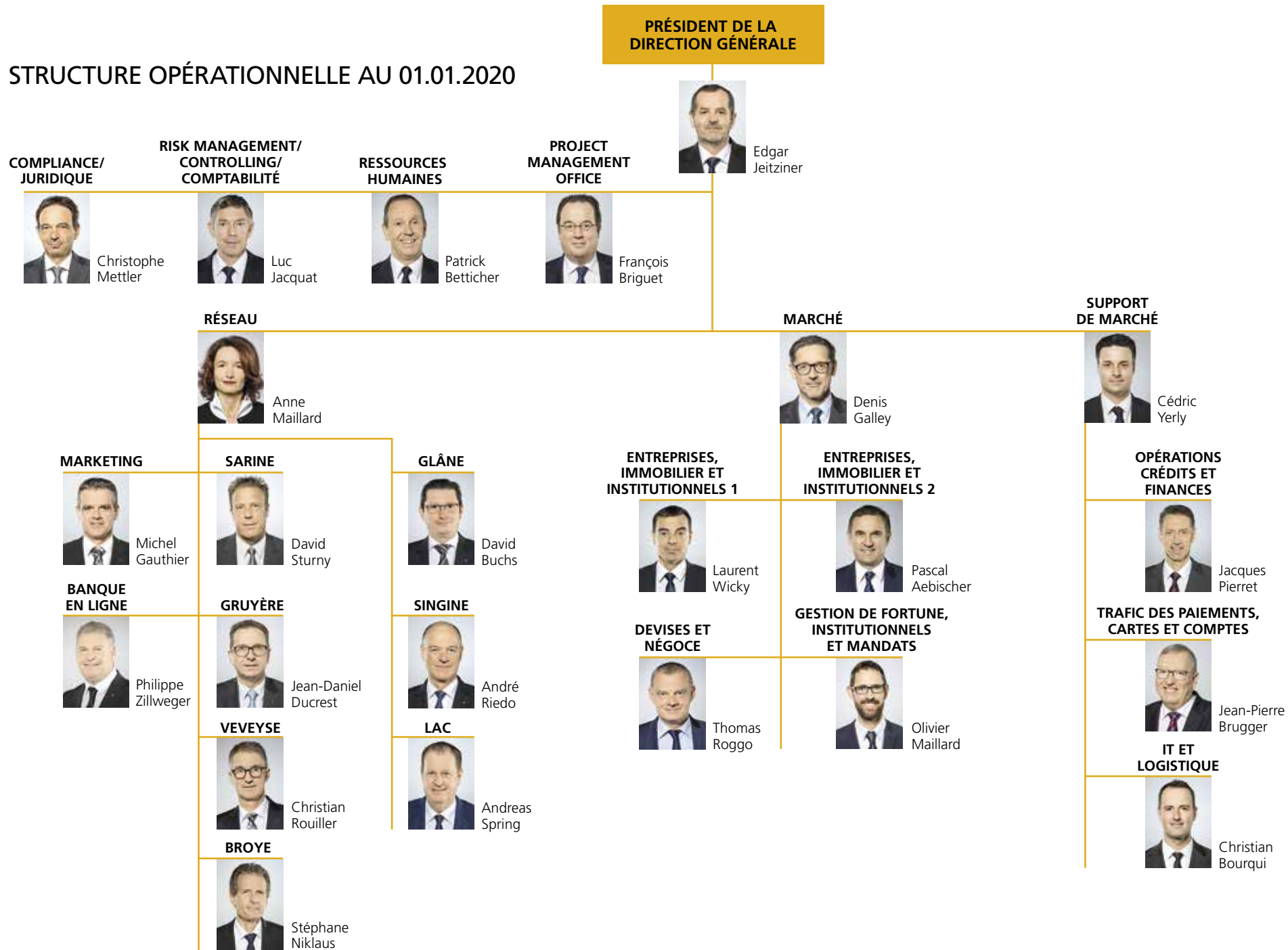


Luca Pardini

Indispensable élément d'un orchestre philharmonique, elle rythme aussi les concerts de musique populaire et Camille Saint-Saëns la transforme en éléphant dans son Carnaval des animaux. Depuis tout petit, Luca Pardini est irrésistiblement attiré par le son grave de l'imposante contrebasse. Amenant de son Italie natale le savoir-faire si différent, si « magique » du pays d'origine de la lutherie, il fabrique le plus grand instrument à cordes selon une technique qui n'a guère changé depuis plus de 400 ans. Plus de quatre mois d'un travail artisanal en solitaire dans son atelier lui permettent de créer une pièce qui fera le bonheur des contrebassistes loin à la ronde.



STRUCTURE OPÉRATIONNELLE AU 01.01.2020



UN AN DANS LA VIE DE LA BANQUE

Chaque jour, plus de 3'000 clients franchissent la porte d'une de nos 27 succursales ou utilisent l'un de nos 59 bancomats. Ce réseau bancaire est le plus important du canton. Sa répartition sur le territoire fribourgeois permet à nos conseillers d'être parfaitement à l'écoute des besoins de notre clientèle de particuliers et d'entreprises.

Parallèlement, chaque jour, plus de 3'000 clients visitent le site bcf.ch et 3'400 se connectent à l'e-banking ou au nouveau portail maBCF. Ce dernier offre de nouvelles prestations en ligne et simplifie la relation entre la banque et les clients.

La BCF a aussi modernisé son e-banking. De nombreuses améliorations ont été introduites comme le scannage des bulletins de versements par smartphone.

Enfin, elle a complété son offre d'hypothèque en ligne en rejoignant la plateforme Valuu: www.fribenk.ch / www.valuu.ch

La BCF a également revu son offre en matière de gestion de fortune, conformément à la nouvelle loi fédérale sur les services financiers (LSFin). Nos clients bénéficient ainsi de l'assurance que leur portefeuille respecte en tout temps le niveau de risque choisi et que les conseils prodigués sont en parfaite adéquation avec leurs besoins. Au niveau technique, la solution a été développée par la société Evoooq, une fintech dans laquelle la BCF a pris une participation.

Le réseau de bancomats de la BCF représente la moitié de l'offre totale de bancomats dans le canton. Un nouveau bancomat hors-site a été installé dans le bâtiment récemment inauguré de la Coop à Châtel-St-Denis.



Nouveau bancomat de Châtel-St-Denis

La BCF est en cours de modernisation de l'ensemble de son parc d'automates. Elle en a profité pour mettre à disposition de sa clientèle de nouveaux bancomats permettant aussi bien de prélever que de verser des fonds.

La rénovation de notre réseau de succursales s'est poursuivie. 2019 a vu la rénovation complète du bâtiment de la succursale de Prez-vers-Noréaz, classé monument historique. Des mesures énergétiques ont été prises au niveau de l'isolation, les appartements ont été rénovés et le bâtiment a été raccordé à la centrale de chauffage à distance de Prezcad.

Le remplacement de tous les luminaires du siège, entrepris en 2017, a été terminé en 2019. Désormais tous les locaux sont équipés d'éclairages LED. Des transformations au 6^{ème} étage du siège permettent d'accueillir plus de 230 m² de nouveaux bureaux.

Au niveau de ses guichets, la BCF a supprimé l'impression des quittances de prélèvements et de versements. 2 millions de pages imprimées par an ou l'équivalent de 1,6 tonne de papier ont ainsi pu être économisés.



Succursale de Prez-vers-Noréaz

DÉVELOPPEMENT DURABLE

POUR LA BCF, LA DURABILITÉ EST LA BASE D'UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE RÉUSSIE À LONG TERME QUI DOIT ALLIER RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE.

ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE

La BCF est un acteur régional qui a pour mission de contribuer au soutien de l'économie cantonale. Elle le fait de façon responsable et réfléchie en poursuivant une politique active de crédit aux entreprises et de prêts hypothécaires aux particuliers.

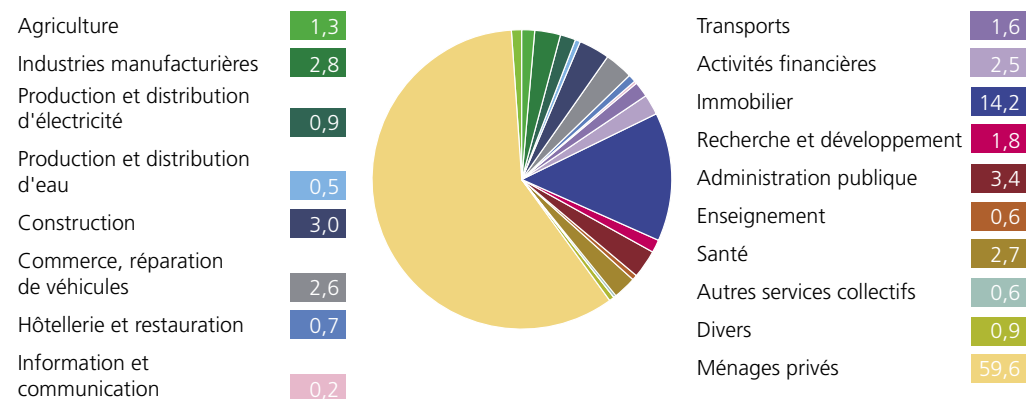
La BCF conseille et soutient les entreprises dans la réalisation et le développement de leurs projets, indépendamment de leur taille ou de leur statut. Elle propose un large éventail de comptes et de prestations pour la gestion quotidienne de leurs affaires, de leurs finances et de leur prévoyance.

En 2019, l'activité de la BCF au service des entreprises se traduit par des créances sur la clientèle qui totalisent 3,1 milliards de francs. Globalement, la répartition des crédits par branche économique correspond à celle que ces branches représentent

dans le PIB cantonal. L'image de marque de la BCF, son implantation dans le canton et la proximité des centres de décision, ainsi que son assise financière et son organisation flexible, sont autant d'atouts pour maintenir et développer la confiance de sa clientèle d'entreprises.

En 2019, le volume des crédits de construction a atteint 765 millions de francs et les créances hypothécaires ont augmenté de 5,3%, ou de 814 millions de francs à 16,2 milliards de francs. Dans le domaine des crédits hypothécaires, la BCF applique des principes de rigueur et accorde des crédits après une analyse globale de la situation du client et de l'objet. Le respect des normes de financement en vigueur, notamment la règle des 20% de fonds propres exigibles, et la tenue des charges sont des règles intangibles malgré un marché porté par des taux historiquement bas. Selon l'étude publiée en collaboration avec le cabinet de conseils Wüest Partner AG, le marché immobilier fribourgeois repose sur de robustes fondamentaux, avec une attention particulière mise sur les immeubles locatifs et les surfaces commerciales.

**Répartition des avances par branche d'activité
(en % des avances à la clientèle)**



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

La BCF est CO₂ neutre. Elle y parvient en réduisant chaque année les consommations des ressources et des émissions CO₂. Elle compense les émissions résiduelles par l'achat de certificats fribourgeois Carbon Fri.



Émissions CO₂ – Depuis 2013, la BCF est CO₂ neutre. Depuis 2008, elle établit le bilan de ses émissions de carbone. En 2018, ses émissions ont diminué de 3% par rapport à 2017 et de 27% par rapport à 2008. Les émissions résiduelles sont compensées via le label régional Carbon Fri.



e-banking – Depuis 2011, l'e-banking BCF est CO₂ neutre selon la norme ISO 14044.



Électricité verte – L'approvisionnement en électricité est couvert à 100% par le courant vert Hydro Fribourg.



Papier – Plus de 80% du papier utilisé par la BCF est du papier recyclé. Tout le papier est certifié FSC. La BCF donne aux clients la possibilité de renoncer aux envois par papier avec e-documents. En 2019, la BCF a remplacé ses quittances au guichet par une signature électronique, ce qui correspond à une économie de 2 millions de feuilles par année.



Eau – Depuis 2013, elle a réduit la consommation d'eau de 17%.



Déchets – Depuis 2013, les déchets ont diminué de 5%.



Produits – La BCF propose plusieurs produits à connotation écologique, tels que l'Éco Hypothèque pour les crédits ou un mandat de gestion durable pour la gestion de fortune.



Bâtiments – La modernisation des bâtiments de la BCF prend en compte les meilleures pratiques pour optimiser le bilan énergétique. Dans la mesure du possible, des panneaux photovoltaïques sont installés.



Gouvernance – Depuis plusieurs années, un groupe de travail interne propose, avec la participation de tous les employés BCF, des stratégies et des objectifs durables à court et moyen terme.

ENGAGEMENT SOCIAL

La BCF s'engage dans les domaines de la culture, de la société et du sport. Elle est un employeur de référence qui propose des conditions de travail favorables et elle encourage ses employés à développer leurs compétences.



Personnel – Avec 471 collaboratrices et collaborateurs, la BCF fait partie des plus importants employeurs du canton. Son réseau physique de 27 succursales lui assure une proximité avec ses clients.



Jeunesse – En qualité d'entreprise formatrice, la BCF engage les moyens nécessaires à l'encadrement et à la formation de ses apprentis et de ses stagiaires. En 2019, 19 apprentis et 4 stagiaires ont été formés à la BCF.



Santé et sécurité au travail – La BCF s'engage à proposer des conditions de travail favorables. Elle prend des mesures pour préserver la santé au travail.



Égalité salariale – La BCF s'engage à garantir l'équité.



Formation continue – La BCF encourage le perfectionnement professionnel de ses collaborateurs en proposant des formations continues, permettant aux employés de développer leurs compétences.



Transport public – La BCF soutient l'achat d'abonnements pour les collaboratrices et les collaborateurs. Dans la mesure du possible, les trajets professionnels sont effectués en transport en commun.



Fournisseurs – La BCF travaille, dans la mesure du possible, avec des fournisseurs de la région et contribue ainsi à la vie économique du canton. En 2019, 16,5 millions de francs de travaux et commandes ont été attribués aux PME de la région.



Impôts – En 2007, la banque a proposé au Canton d'être assujéti au paiement des impôts et de modifier la loi dans ce sens. En 2019, 70,1 millions de francs ont été versés au canton, aux communes et aux paroisses. Ce versement comprend les impôts et la rémunération de la garantie de l'État et du capital de dotation.



Sponsoring – La BCF soutient de nombreuses associations et manifestations dans le canton et contribue ainsi à la vie sociale. Elle contribue notamment à encourager l'accès aux informations de qualité par ses actions ZIG, ZISCH et ZIOS avec les Freiburger Nachrichten et l'app La Liberté. En 2019, le montant dépensé pour le sponsoring s'élève à 3,8 millions de francs.



Jean-Daniel Ayer

Un dessinateur, un harmoniste, des menuisiers-ébénistes et des facteurs d'orgues, Prévert n'aurait pas renié la liste des professions indispensables à la création d'un orgue d'église. Jean-Daniel Ayer et son équipe de spécialistes ont œuvré pendant de nombreuses années à la création d'orgues à travers tout le canton de Fribourg. Jusqu'à 3'000 tuyaux cylindriques en étain et en plomb ou de forme carrée en bois, certains de plus de 5 mètres de long, le plus petit en étain 5 mm, une mécanique et des sommiers en chêne et en sapin, l'orgue s'apparente à un gigantesque puzzle. Il est créé et monté en atelier, puis démonté et patiemment installé dans l'église qui l'abritera. Même l'accordage régulier est un travail d'équipe, le facteur ne pouvant accéder lui-même au clavier – la console – durant les réglages.



UN AN DANS LA VIE DE NOS COLLABORATEURS

La BCF contribue au développement de ses collaborateurs à travers une politique des ressources humaines fidèle à ses valeurs.

ENGAGEMENT

Durant l'exercice, 28 personnes ont été engagées à la BCF. Parmi elles, 3 cadres ont choisi de mettre leurs compétences au service de la banque et de renforcer les 151 cadres que comptait la banque au début de l'exercice sous revue.

Il s'agit de :

Laurent Della Chiesa (1), juriste au siège de Fribourg

Julien Mardon (2), auditeur au siège de Fribourg

Xavier Roggo (3), conseiller gestion de fortune au siège de Fribourg



PROMOTION

À la BCF, la relève est également assurée à l'interne. Le potentiel des collaboratrices et collaborateurs et des cadres est évalué en fonction de leur personnalité, de leurs attitudes professionnelles, de leur capacité de conduite, de leur sens des affaires et des relations avec la clientèle. En 2019, 17 collaborateurs ont été promus :

- en qualité de chef de l'audit interne :

Fabien Emery (1), chef de team Audit interne au siège de Fribourg

- au rang de sous-directeur :

Michel Gauthier (2), chef de team marketing au siège de Fribourg

Christian Bourqui (3), chef de team IT et Logistique au siège de Fribourg

Pierre-Yves Cotting (4), conseiller juridique au siège de Fribourg

Eric L'Eplattenier (5), conseiller clientèle crédits au siège de Fribourg

Philippe Zillweger (6), chef de team Banque en ligne au siège de Fribourg

- au rang de fondé/e de pouvoir :

Elisabeth Müller (7), conseillère clientèle crédits au siège de Fribourg

Gilles Moret (8), conseiller clientèle crédits au siège de Fribourg

Harold Mrazek (9), directeur de succursale au siège de Fribourg

Xavier Roggo (10), conseiller gestion de fortune au siège de Fribourg

Martin Rosenast (11), directeur de succursale à Fribourg – Bourg

- au rang de mandataire commercial/e :

Maryline Marchon (12), conseillère clientèle crédits à la succursale de Romont

Fiona Schmutz (13), conseillère clientèle crédits à la succursale de Morat

Christian Chambettaz (14), gestionnaire immobilier au siège de Fribourg

Marco Gorgoni (15), conseiller gestion de fortune au siège de Fribourg

Karim Trabelsi (16), conseiller clientèle crédits au siège de Fribourg

Vincent Wüthrich (17), conseiller gestion de fortune au siège de Fribourg



FORMATION

Les collaborateurs de la BCF sont les éléments les plus forts sur lesquels la banque compte pour réussir. Leur motivation, leurs compétences, leur disponibilité et leur polyvalence sont les réponses à la confiance de la clientèle. La banque développe les aptitudes et les capacités individuelles et d'équipe au moyen d'un plan global de formation qui est basé sur trois niveaux : le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, c'est-à-dire les compétences.

FORMATION SUPÉRIEURE

La BCF encourage le perfectionnement professionnel de ses collaboratrices et collaborateurs afin de leur permettre de progresser dans leurs activités vers des fonctions de conseil à la clientèle, de spécialistes ou de conduite. Ces formations sont ouvertes aux collaboratrices et collaborateurs disposant d'un potentiel dans leur domaine d'activité et désirant accéder à un nouveau secteur de responsabilité.

SUCCÈS PROFESSIONNELS

En 2019, 41 collaboratrices et collaborateurs ont obtenu un diplôme supérieur, à savoir :

- CAS Expertise technique dans l'immobilier : **Andrea Mathis (1)**
- CAS Rédaction stratégique en communication : **Erika Decorges (2)**
- Master of Arts in Management (avec mention « magna cum laude ») : **Axel Vuagniaux (3)**
- Bachelor of Arts en gestion d'entreprise (avec mention « magna cum laude ») : **Julien Baeriswyl (4)**
- Bachelor of Science HES-SO en Économie d'entreprise : **Tanja Schweizer (5), Marco Gorgoni (6), Mischa Buchs (7), Dominique Flück (8), Marco Freiburghaus (9)**
- Diplôme en économie bancaire ES : **Florian Hunziker (10)**



- Certificat de leadership ASFC : **Francine Etienne (11)**
- Certificat CYP Banking & Finance : **Nicolas Beaud (12)**
- Conseiller clientèle Affluent certifié : **Laurent Genoud (13), Stéphane Perey (14)**
- Conseiller clientèle PME certifié : **Marc Schuler (15)**
- Conseiller/-ère clientèle individuelle certifié/-e : **Edith Betschart (16), Olivier Brügger (17), Ludovic Bürgi (18), Sabrina Cattaneo Singy (19), Dania Cotting, (20), Philipp Dousse, (21), Christian Pichonnaz (22), Rosmarie Ulrich (23)**
- Conseiller/-ère clientèle privée certifié/-e : **Ramona Aebischer (24), Marc-Antoine Beaud (25), Franziska Buchs (26), Frédéric Carrel (27), Isabelle Corbaz (28), Philippe de Buman (29), Roxane Descloux (30), Carmen Egger (31), Carla Joye (32), Charlotte Linder (33), Chantal Meyer (34), Marie-Claude Papaux (35), Morgan Pires (36), Marie-Hélène Pugin (37), Fabienne Schwab (38), Rita Siffert (39), Rahel Spring (40), Martine Vonlanthen (41)**



RETRAITÉS

6 collaboratrices et collaborateurs ont pris leur retraite en 2019. Il s'agit de :

Isabelle Berger (1), collaboratrice au siège de Fribourg
Josef Greca (2), conseiller gestion de fortune au siège à Fribourg
Jacqueline Hayoz (3), collaboratrice au siège de Fribourg
Nicole Rochat (4), conseillère cash service à Fribourg – Rue de Romont
Geneviève Rossier (5), gestionnaire compliance au siège de Fribourg
Gilbert Suter (6), directeur de succursale à Fribourg – Bourg

À toutes et à tous, nous réitérons notre gratitude pour leur engagement.



CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS



Monsieur Ludovic Harder

Monsieur Harder est décédé suite à une embolie pulmonaire le 5 août 2019, à l'âge de 27 ans.

Après avoir effectué son apprentissage à la BCF et obtenu son Bachelor of Science en 2017, il a travaillé un peu moins d'une année à la succursale de Romont, avant de rejoindre le team devises-négoce.

Nous garderons de lui le souvenir d'un jeune homme dévoué et collégial.

Par ailleurs, une collaboratrice et un collaborateur retraités nous ont quittés en 2019. Il s'agit de :



Madame Raymonde Blanquet

Entrée à la Banque de l'État de Fribourg en 1971, Madame Blanquet a rejoint d'abord la comptabilité, puis le fichier central avant de terminer son activité professionnelle au service des coupons. Partie à la retraite en 1990, elle est décédée en février 2019.



Monsieur Jean-Jacques Mossu

Monsieur Mossu a débuté à la Banque de l'État de Fribourg en 1955. Il a passé une dizaine d'années au service des crédits hypothécaires avant de rejoindre le service de la correspondance où il est resté jusqu'à son départ à la retraite en 1992. Il nous a quittés en mai 2019.

La banque adresse à leurs familles et à leurs proches toutes ses condoléances et se souvient avec gratitude de leur personnalité et de leur engagement professionnel.

FORMATION DES JEUNES

En qualité d'entreprise formatrice, la BCF engage les moyens nécessaires à l'encadrement et à la formation de ses apprentis et de ses stagiaires dans un souci de relève. Elle contribue ainsi activement à la formation des jeunes du canton.

La formation pratique des apprentis et des stagiaires, qui débute par des journées d'introduction, est composée d'une succession de stages dans les succursales ou au siège dans les domaines d'activités bancaires principaux. Elle permet d'évaluer leurs compétences et leur comportement. Leur formation théorique est assurée par des spécialistes internes de la banque.

En 2019, la BCF s'est engagée à nouveau activement dans la formation des jeunes : 19 jeunes effectuent un apprentissage d'employé de commerce en filière maturité

professionnelle commerciale; 4 autres, titulaires d'une maturité fédérale ou d'un certificat d'études commerciales, suivent un stage allround de 18 mois en vue de l'obtention d'une certification délivrée par l'Association suisse des banquiers.

3^{ème} année:

Janine Corpataux (1), Marine Haering (2), Léane Jeckelmann (3), Loïc Nicod (4), Kim Sturny (5)

2^{ème} année:

Julia Fasel (6), Sven Gross (7), Elise Mettler (8), Rémi Progin (9), Romain Rouiller (10), Jano Schmutz (11), Noémie Suchet (12)



1^{ère} année:

Emma Bosson (13), Shania Broch (14), Fabian Brügger (15), Romane Chassot (16), Vincent Crausaz (17), Dominik Fasel (18), Noa Sturny (19)

Ces formations nécessitent un engagement personnel très important des collaborateurs concernés qui doivent faire face simultanément aux impératifs professionnels et aux exigences de formation.

Stagiaires:

Sarah Bovet (20), Besir Ceka (21), Noé Koller (22), Thibault Vez (23)



LA FONDATION DE LA BCF

La Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg, dotée d'un capital de 2,25 millions de francs, a été créée à l'occasion des 100 ans de la BCF en 1992. Elle a pour but de favoriser la réalisation et le développement d'activités et de manifestations culturelles, artistiques et scientifiques. Depuis sa création, plus d'un million de francs ont été investis dans divers projets d'envergure.

En 2019, la Fondation s'est engagée à soutenir la publication de l'ouvrage « Le Ranz des vaches – du chant des bergers à l'hymne patriotique ». Il présente de manière très complète et abondamment illustrée l'histoire de ce chant si cher au cœur des Fribourgeoises et des Fribourgeois, ainsi que le lien qui l'unit à d'autres chants alpestres.

D'autre part, la Fondation a également soutenu la parution d'un guide d'art sur l'église de Dirlaret, dernier volume en date d'une série de brochures éditées par la Société suisse de l'histoire de l'art. La brochure est publiée à l'occasion des 250 ans de l'église de Dirlaret, renommée pour ses peintures de plafond de Jacob Stoll. Elle abrite également le dernier orgue conçu par Aloys Mooser.



4 PILIERS DE L'ÉCONOMIE FRIBOURGEOISE

2^{ÈME} ÉDITION DE L'ACTION 4P

Engagé pour le développement harmonieux du canton, 4 piliers de l'économie fribourgeoise (4P) – la Banque Cantonale de Fribourg (BCF), l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), Groupe E et les Transports publics fribourgeois (TPF) – a lancé la deuxième édition de l'Action 4P.

Le développement harmonieux du canton de Fribourg est l'une des valeurs constitutives de 4 piliers de l'économie fribourgeoise (4P). C'est dans cet esprit que 4P a décidé de réorienter sa stratégie de sponsoring en soutenant la réalisation de projets ayant un impact positif pour le canton de Fribourg et sa population.

En 2019, deux projets ont été retenus et primés.

« SEND_IT » DE L'AGENCE UP TO YOU

Développé par l'agence Up to You, professionnelle des médias digitaux, le projet concerne la problématique du cyberharcèlement. 4P est convaincu par l'urgence de cette thématique actuelle qui a déjà fait trop de victimes.

Le soutien de 4P permettra entre autres à Up to You de mettre en place un site Internet dédié à cette cause en proposant notamment des solutions et des conseils, de réaliser des campagnes préventives, des workshops animés, en ne cédant pas à la facilité des discours moralisateurs, dans les cycles d'orientation du canton de Fribourg ainsi que des formations adressées aux parents et professeurs.

« LES MAISONNETTES D'HUBERT » DE L'ASSOCIATION HUBERT AUDRIAZ

Le second projet est porté par Hubert Audriaz, une figure infatigable et dynamique de la vie de la Basse-Ville de Fribourg. Il vise à donner un souffle nouveau à la plaine du Grabensaal à Fribourg qui accueille de nombreux visiteurs durant les activités régulières et insolites organisées par Hubert Audriaz. Les infrastructures d'accueil actuelles étant en état d'usure avancée et nécessitant d'être rénovées, Hubert Audriaz a pour projet la création de maisonnettes destinées au jeune public. Le soutien de 4P permettra de construire ce village enchanté et ainsi faire perdurer des souvenirs à partager entre toutes les générations.

UN AN DANS LA VIE D'UNE BANQUE ENGAGÉE

L'engagement de la BCF dans la vie sociale, culturelle, sportive et académique du canton reflète sa volonté d'être aux côtés des hommes et des femmes qui font la richesse du canton.

En 2019, la banque a contribué pour 3,8 millions de francs au développement de la culture, du sport et de la formation. Une manifestation organisée en partenariat ou sponsorisée par la BCF se déroule en moyenne tous les trois jours dans le canton. En 2019, ces manifestations ont touché près de 20'000 personnes. Les partenariats visent une collaboration à long terme (en principe

3 ans, renouvelable). Les associations partenaires peuvent compter sur un apport fixe et se consacrer sereinement à leurs activités. La banque a conclu plus de 100 accords et partenariats, qui renforcent son image de marque et soutiennent sa stratégie commerciale. Ils lui permettent en effet d'avoir un contact privilégié avec près d'un millier de clubs et sociétés et de clubs affiliés aux différentes organisations faitières.

Parmi tous ces partenariats, on peut notamment relever ceux qui ont une importance particulièrement symbolique dans la vie du canton.



AFF
Association fribourgeoise
de football



afss fssv
AFSS
Association fribourgeoise
de ski et de snowboard



CCIF HIKF
Chambre de commerce et
d'industrie Fribourg



SCTF
Société cantonale
des tireurs fribourgeois



SCMF
Société cantonale
des musiques fribourgeoises



PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE
PRO SENECTUTE
Service social spécialisé
pour les questions liées
à la vieillesse



FFC
Fédération fribourgeoise
des chorales



HC Fribourg-Gottéron
Hockey Club



AFJM
Association fribourgeoise
jeunes musiciens



**Orchestre des Jeunes
de Fribourg**



TS Volley Düdingen



Terroir Fribourg



FIFF
Festival
International de Films



Elfic Fribourg



UNI FR
UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG
UNI Fribourg



FFSE
Fédération fribourgeoise
des sports équestres



Fribourg Olympic



**SOS
Futures Mamans**



Fribourg Rando



Cadre Noir et Blanc



RMAF
Association Remontées Mécaniques
Alpes Fribourgeoises



**Noble Contingent des
Grenadiers fribourgeois**



Fribourg Natation





**Atelier de musique Beat Zurkinden et son équipe
(photo: Beat Neuenschwander)**

Beat Zurkinden a fabriqué son dernier instrument à vent, un euphonium, il y a près de quinze ans. Depuis, avec sa vingtaine d'employés, il se consacre, à l'entretien et à la réparation d'instruments à vent, que ce soit des cuivres ou des bois. Issu d'une famille de musiciens de fanfare, Beat Zurkinden a transformé son hobby en profession. Mécanicien de formation, un second apprentissage de facteur de cuivres et un troisième de réparateur d'instruments ont fait de lui un artisan complet au service des musiciens. Il ne compte plus les fanfares, les professeurs et les élèves qu'il a équipés dans toute la Suisse et même à l'étranger. Après le passage dans son atelier, que ce soit pour une petite réparation ou un service complet, Beat Zurkinden affirme avec conviction : « l'instrument doit aller mieux que neuf ».

EN 2019, LA BCF S'EST ENGAGÉE NOTAMMENT POUR :

**SALON DE L'ENTREPRISE 2019**

En janvier 2019 s'est tenu à Espace Gruyère le 1^{er} Salon de l'entreprise, sous l'égide de la Fédération patronale et économique et avec le soutien de la BCF.

Réunir dans un même espace des stands d'exposition, des conférences, des workshops, des démonstrations, permettre des échanges avec des experts et offrir des moments propices au réseautage, tels en étaient les objectifs ambitieux. 1'600 visiteurs ont répondu présents; 70 exposants les y attendaient et ils ont pu assister à 40 conférences. Ils y ont puisé idées, créativité, innovations et envie de se réinventer.

**BAD BONN KILBI**

La fin du mois de mai coïncide avec un événement musical exceptionnel qui attire des fans de toute la Suisse et même de l'étranger : le Bad Bonn Kilbi à Guin. Le rock alternatif et expérimental y vit de grandes heures depuis bientôt 30 ans. Des groupes inconnus y ont fourbi leurs premières armes musicales, un programme de qualité fait la réputation de ce festival destiné aux amateurs de musique innovante dans un cadre magnifique aux alentours du lac de Schiffenen.

**BCF ELFIC FRIBOURG**

BCF Elfic Fribourg – équipe exclusivement féminine de basket – évolue depuis bientôt 20 ans en LNA. En 2018, la première équipe réalise un triplé, décrochant le titre de championnes de Suisse (pour la troisième fois), la Coupe de la Ligue et la Coupe de Suisse. 2019 voit arriver un quatrième titre de championnes de Suisse, doublé d'une nouvelle victoire en Coupe de Suisse.

Grâce à son Centre de formation, le club propose des équipes féminines U20, U17, U15 et U13, qui ont remporté plusieurs titres de championnes de Suisse jeunesse.

BCF Elfic Fribourg dispute également la Coupe d'Europe de basket et a réussi à se qualifier deux fois pour les play-offs, face à des formations européennes d'un niveau très élevé.

SIGNATURES AUTORISÉES AU 01.01.2020

PRÉSIDENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Jeitziner Edgar*

DIRECTEURSGalley Denis*
Maillard Anne*
Yerly Cédric***DIRECTEURS ADJOINTS**Briguet François*
Brugger Jean-Pierre
Wicky Laurent**SOUS-DIRECTEURS**Aebischer Pascal
Betticher Patrick
Bourqui Christian
Brühlhart Bruno
Buchs David
Chappuis Gérald
Cotting Pierre-Yves
Ducrest Jean-Daniel
Franc Georges
Gauthier Michel
Genoud Laurent
Hogg Nicolas
Jacquat Luc
L'Eplattenier Eric
Maillard Olivier
Mettler Christophe
Niklaus Stéphane
Pauli Alain
Perey Stéphane
Pierret Jacques
Riedo André
Roggo Thomas
Rotzetter Pierre-Alain
Rouiller Christian
Spring Andreas
Sturny David
Yerly Julien
Zillweger Philippe**FONDÉS DE POUVOIR**Bächler Thomas
Bard Jean-François
Brügger Erich
Campana Stéphane
Charmey Claude
Chollet Lionel
Corpataux Francis
Desbiolles Samuel
Dupasquier Philippe
Dupont Patrice
Dürr Walter
Egger François
Grivel Christophe
Herren Dominic
Irrausch Frank
Jaquet Marc
Jeckelmann Guido
Jonin Pierre-Yves
Jost Sébastien
Koenig Xavier
Koller Alain
Krähenbühl Ken
Küttel Christian
Levis Marco
Mansueto Cosimo
Meyer Stéphane
Moret Gilles
Mrazek Harold
Müller Elisabeth
Neuhaus Patrick
Pasquier Yves
Pauchard Eric
Perler Ingo
Perler Pia
Piccot Grégoire
Progin Josef
Rauber Cédric
Reber Christian
Righi Nicolas
Rochat Anne
Roggo Xavier
Romanens PierreRosenast Martin
Schaller Raphaël
Tercier Nicolas
Werro Daniel
Wicky Patrick
Wicky Stéphane
Zbinden Andreas**MANDATAIRES COMMERCIAUX**Aeby David
Andrey Schorro Christel
Angéloz Denis
Ayer Christelle
Baumann Roman
Bersier Gilles
Bersier Sébastien
Betschart Edith
Blanchard Othmar
Bossailer Yann
Brühlhart Thomas
Bürgi Ludovic
Burri Manuel
Burri Mathias
Chambettaz Christian
Chapuis Minh Hung Emmanuel
Cottet Damien
de Buman Philippe
de Gottrau Nicolas
Déglise Fabien
Della Chiesa Laurent
Dougoud Jérôme
Dougoud Sandra
Dürr David
Etienne Francine
Gorgoni Marco
Guinnard Sébastien
Häfiger Philippe
Harder Eric
Helbling Steeve
Hochuli Max
Jelk François
Kilchoer Philippe
Kolly JulienKolly Laurent
Lüdin Céline
Marchon Maryline
Mathis Andrea
Meister Theresia
Menoud Olivier
Michel Christophe
Molloyres Christian
Mugny Yves
Muller Yannick
Murith Julie
Nussbaumer Camille
Overney Mireille
Pereira Antonio
Perroud Christine
Pichonnaz Christian
Pochon Barbara
Python Jean-François
Schmutz Fiona
Schuler Marc
Simonet Luc
Tombez Mathieu
Trabelsi Karim
Volery Margot
Vonlanthen Fabian
Vonlanthen Jean-Michel
Vorlet Pascal
Vultier Jacques
Wüthrich Vincent
Wyss Nathalie**CHEF AUDIT INTERNE**

Emery Fabien

AUDITEURSHofmann Alexandre
Mardon Julien

* membre de la direction générale



Maurice Ottiger

Au XIX^{ème} siècle, les marchands de gruyère auraient fourni les luthiers parisiens en épicéa – qui servait d'emballage aux fromages – pour fabriquer violons, altos ou violoncelles. Légende ou réalité? Nul ne le sait. Aujourd'hui, Maurice Ottiger, dans son atelier des Paccots, utilise de l'épicéa de la Haute Gruyère et du Pays d'Enhaut, de la Brévine et du Risoux pour fabriquer des luths renaissance et autres instruments anciens. Parfois même, une guitare classique s'ajoute à la liste. L'épicéa devient alors table d'instrument et l'exotique palissandre indien, un bois dense qui renvoie un son plein, compose l'éclisse et le fond de l'instrument. Le contraste des couleurs ajoute encore à la beauté de la guitare en cours de finition ce jour-là.





Dominique Morand, cor des Alpes

COMMENTAIRES DES COMPTES 2019

BILAN

EN BREF

| (Exprimé en milliers de francs) | 2019 | 2018 | Variation en % |
|-----------------------------------|------------|------------|----------------|
| Total du bilan | 24'639'422 | 22'926'714 | 7,5 |
| Avances à la clientèle | 19'364'168 | 18'509'610 | 4,6 |
| Immobilisations financières | 1'164'911 | 1'111'185 | 4,8 |
| Dépôts de la clientèle | 14'445'016 | 14'037'852 | 2,9 |
| Fonds propres (après répartition) | 2'058'071 | 1'962'460 | 4,9 |

En 2019, la somme du bilan a progressé de 1,7 milliard de francs à 24,6 milliards de francs, soit une augmentation de 7,5%.

Les avances à la clientèle augmentent de 0,9 milliard de francs à 19,4 milliards de francs ou de 4,6%.

Les nouvelles limites de crédits octroyées totalisent 2,2 milliards de francs. Cette solide progression résulte de la volonté de la BCF à assumer sa responsabilité envers les acteurs économiques (corporations de droit public, PME, particuliers, etc.).

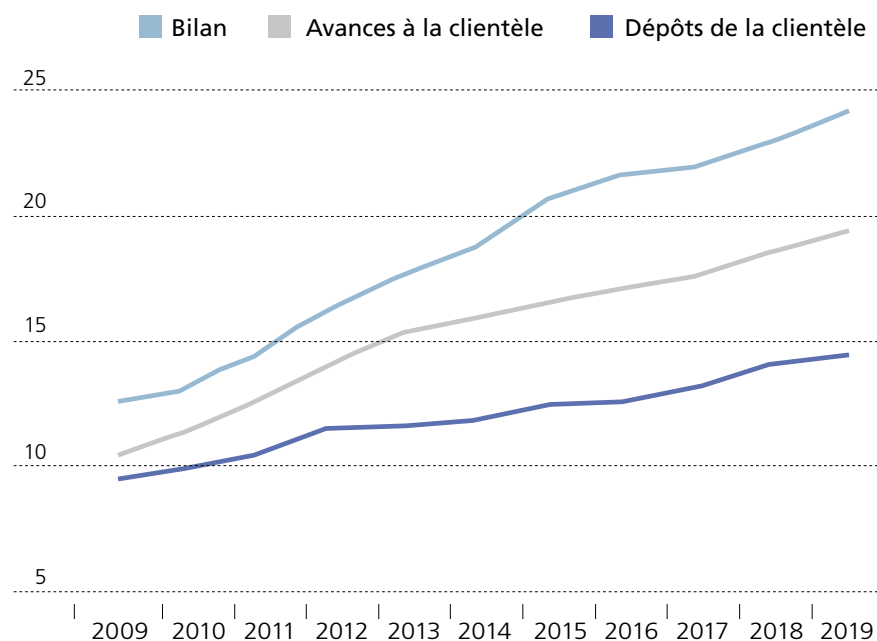
Les dépôts de la clientèle, toutes formes confondues, atteignent 14,4 milliards de francs. Ils progressent de 0,4 milliard de francs ou de 2,9%.

LIQUIDITÉS

Selon les articles 13 et suivants de l'Ordonnance relative à la loi fédérale sur la Banque nationale suisse (OBN) du 18 mars 2004, la moyenne mensuelle des disponibilités requises pour la période de référence, du 20 décembre 2019 au 19 janvier 2020, s'élève à 134,1 millions de francs. En décembre 2019, la moyenne journalière de la période présente un solde de 3'245,4 millions de francs, d'où un supplément de 3'111,3 millions de francs par rapport au montant requis.

En matière de réserve de liquidités, le ratio de liquidités à court terme (LCR) issu des accords Bâle III dépasse les 100% et respecte ainsi les exigences quantitatives.

Évolution du bilan 2009 - 2019 (en milliards de francs)



ACTIFS

Les **créances sur les banques**, composées essentiellement de dépôts à court et à moyen terme placés auprès de banques de première qualité, totalisent 531,2 millions de francs (-1,2%).

Les **créances résultant d'opérations de financement de titres** totalisent 48,4 millions de francs contre 59,0 millions de francs à fin 2018. Elles représentent des liquidités placées auprès d'autres instituts financiers contre remise de titres en garantie (prise en pension de titres).

Les **avances à la clientèle**, correctifs de valeurs pour risques de défaillance déduits, augmentent de 0,9 milliard de francs à 19,4 milliards de francs (+4,6%).

Cette progression résulte des créances hypothécaires pour plus de 0,8 milliard de francs (+5,3%) et des autres créances sur la clientèle.

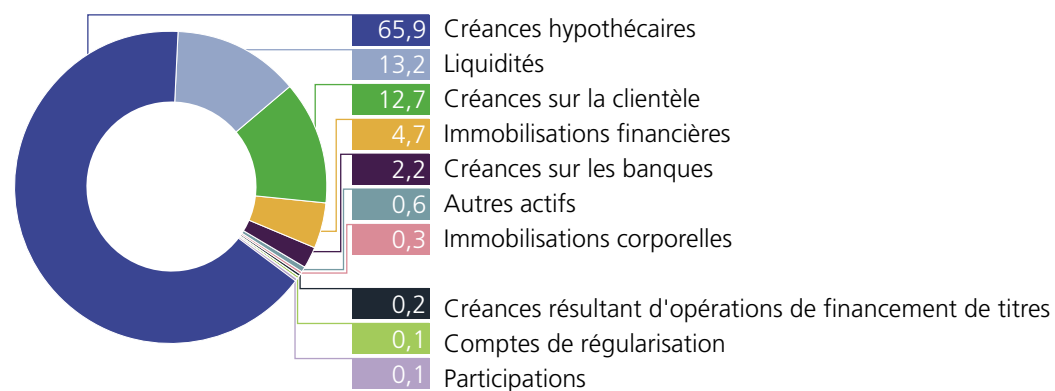
Les créances hypothécaires, réparties pour plus de 94% en taux fixes, représentent 83% des avances à la clientèle.

Cette évolution démontre le soutien important de la BCF à l'économie, tout en pratiquant une saine gestion des risques.

Les **immobilisations financières** comprennent les titres acquis à des fins de placement et de réserve de liquidités (plus de 98%), le stock des métaux précieux et les immeubles destinés à la revente.

Les **immobilisations corporelles**, composées essentiellement des immeubles à l'usage de la banque, figurent au bilan pour 69,1 millions de francs, après comptabilisation des amortissements.

Répartition de l'actif en %



PASSIFS

Au passif, les **engagements envers les banques** enregistre une augmentation de 0,4 milliard de francs à 1,5 milliard de francs.

Les **engagements résultant d'opérations de financement de titres**, soit les emprunts auprès d'autres instituts financiers par mise en pension de titres, totalisent 700,0 millions de francs contre 275,0 millions de francs à fin 2018.

Les **dépôts de la clientèle**, toutes formes confondues, progressent de 0,4 milliard de francs à 14,4 milliards de francs (+2,9%).

Les **obligations de caisse** augmentent de 40,0 millions de francs à 264,6 millions de francs (+17,8%).

En 2019, 2 nouveaux **emprunts obligataires** pour 340,0 millions de francs ont été émis et un emprunt existant a fait l'objet d'une augmentation de 90,0 millions de francs.

La banque a également souscrit aux différentes émissions de la Centrale des lettres de gage pour un montant total de 268,0 millions de francs.

Les **provisions** comprennent les montants pour couvrir les risques d'exploitation de la banque et les correctifs de valeur pour risque de défaillance sur des engagements hors-bilan. Elles totalisent 9,7 millions de francs.

Les **réserves pour risques bancaires généraux**, considérées comme fonds propres, ont été alimentées par une attribution de 13,0 millions de francs. Elles atteignent 600,0 millions de francs.

Répartition du passif en %



FONDS PROPRES

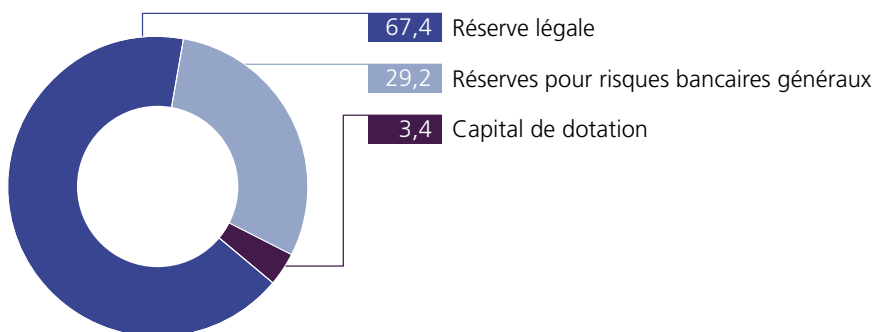
Les **fonds propres** se composent du capital de dotation, de la réserve légale et des réserves pour risques bancaires généraux.

Le capital de dotation de 70 millions de francs, inchangé depuis 1981, est entièrement mis à disposition par l'État de Fribourg.

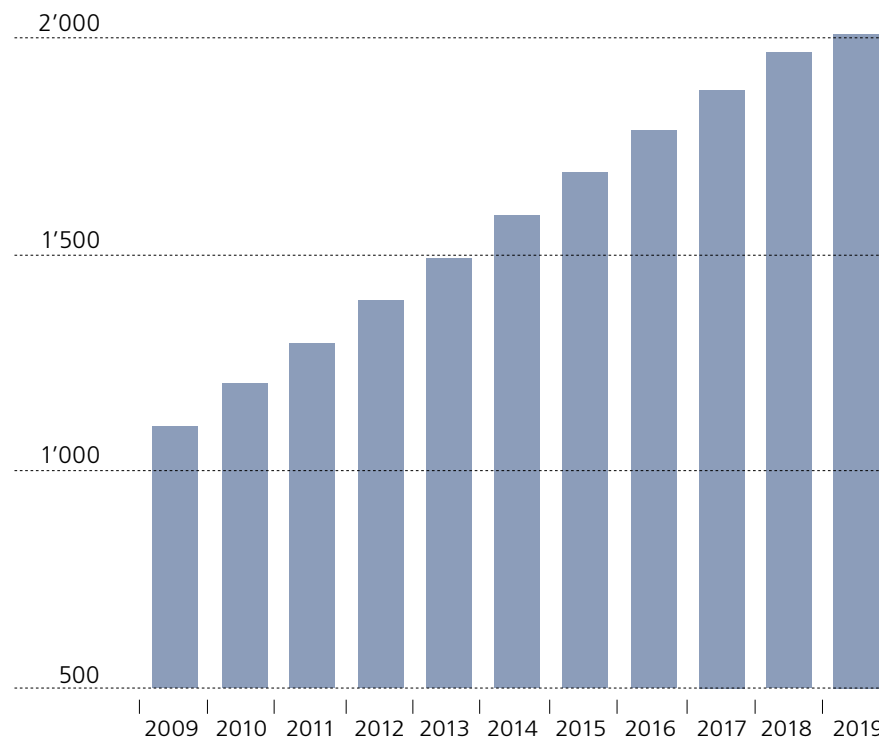
Après répartition du bénéfice, l'ensemble des fonds propres augmente de 96,0 millions de francs et franchit la barre des 2 milliards de francs. Le ratio CET1 (Common Equity Tier 1 ou noyau dur des fonds propres de base) s'élève à 18,04%.

La BCF répond aux exigences en la matière, exigences comprenant notamment le volant anticyclique de 2,0%.

Répartition des fonds propres en % après répartition du bénéfice



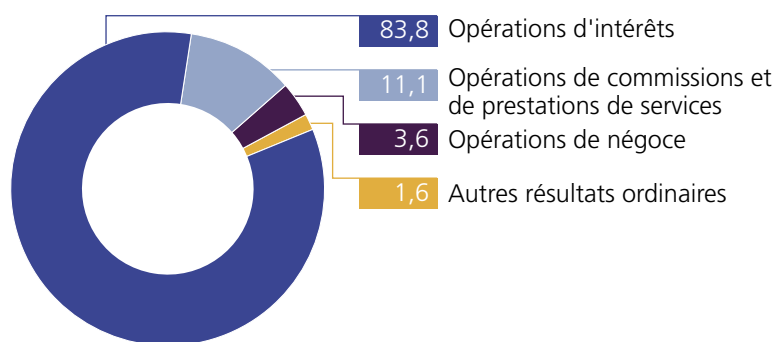
Évolution des fonds propres 2009 - 2019 (en millions de francs)



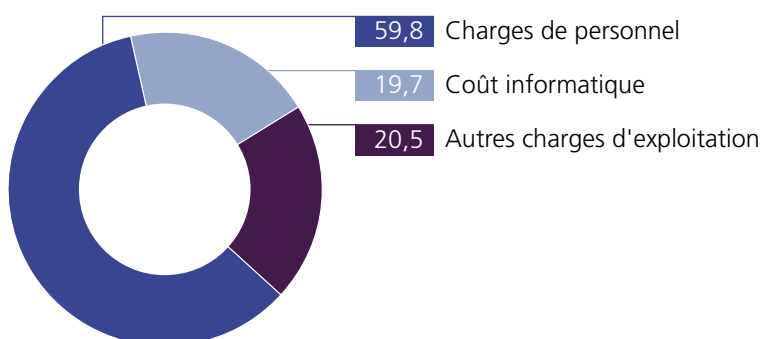
COMPTE DE RÉSULTAT

En 2019, la BCF réalise un nouveau record, le 26^{ème} consécutif. Le bénéfice progresse de 2,8 millions de francs à 131,6 millions de francs, ou +2,2%. Ces résultats démontrent une fois de plus le bien-fondé de la stratégie appliquée. Ils illustrent la confiance dont jouit la BCF auprès de ses clients, les compétences des collaboratrices et collaborateurs et l'efficacité des processus de la banque. Le ratio coût/revenu s'établit à 35,8% et peut être qualifié d'excellent.

Répartition des produits d'exploitation en %



Répartition des charges d'exploitation en %



PRODUITS D'EXPLOITATION

Les **produits d'exploitation** atteignent 280,5 millions de francs, en progression de 3,7 millions de francs ou +1,3%.

OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS

Le **résultat brut des opérations d'intérêts**, principale source de revenus, augmente de 4,0% ou +9,4 millions de francs à 244,0 millions de francs, malgré les effets des taux négatifs.

L'amélioration s'appuie d'une part sur l'augmentation du volume des crédits, d'autre part sur une diminution des coûts de couverture du risque de taux, risque maintenu à un faible niveau grâce à une gestion optimale du bilan (ALM).

À relever que la banque n'a pas pénalisé sa clientèle privée en répercutant les taux négatifs du marché, alors même que ceux-ci sont durablement installés.

Après prise en compte des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts, le **résultat net des opérations d'intérêts** atteint 235,0 millions de francs, soit une hausse de 1,6 million de francs ou +0,7%. La part du résultat des opérations d'intérêts représente le 84% du total des produits d'exploitation.

OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICES

Le **résultat des opérations de commissions et des prestations de services** augmente de 1,4 million de francs à 31,2 millions de francs (+4,7%).

OPÉRATIONS DE NÉGOCE

Le **résultat des opérations de négoce**, composé essentiellement des produits des devises, change et métaux précieux, atteint 10,0 millions de francs (+0,5 million de francs ou +5,1%).

AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES

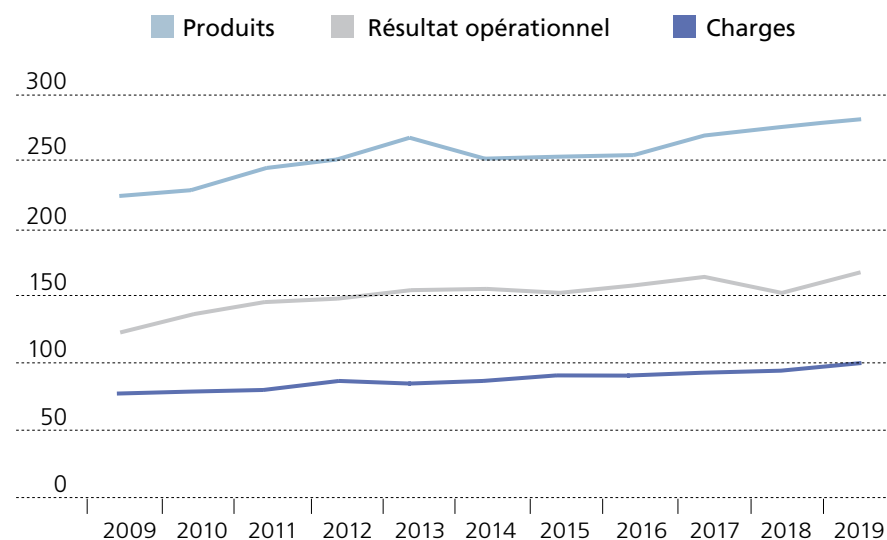
Les **autres résultats ordinaires** totalisent 4,4 millions de francs (+0,2 million de francs ou +4,1%).

CHARGES D'EXPLOITATION

Les **charges d'exploitation** augmentent de 5,0 millions de francs à 100,4 millions de francs (+5,2%).

Elles sont conformes au budget grâce à la maîtrise des coûts et des processus.

Évolution des résultats 2009 - 2019 (en millions de francs)



RÉSULTATS

CORRECTIONS DE VALEUR SUR PARTICIPATIONS, AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET VALEURS IMMATÉRIELLES

Les amortissements totalisent 15,5 millions de francs.

VARIATIONS DES PROVISIONS ET AUTRES CORRECTIONS DE VALEUR, PERTES

La variation des corrections de valeur et des pertes atteint 0,9 million de francs contre 4,4 millions de francs en 2018.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le **résultat opérationnel**, soit le niveau déterminant pour évaluer la performance de la banque, bondit de 13,0 millions de francs à 165,6 millions de francs (+8,5%).

IMPÔTS

Les communes perçoivent un montant de l'ordre de 9,0 millions de francs, les paroisses de 1,0 million de francs et le canton de 11,0 millions de francs.

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

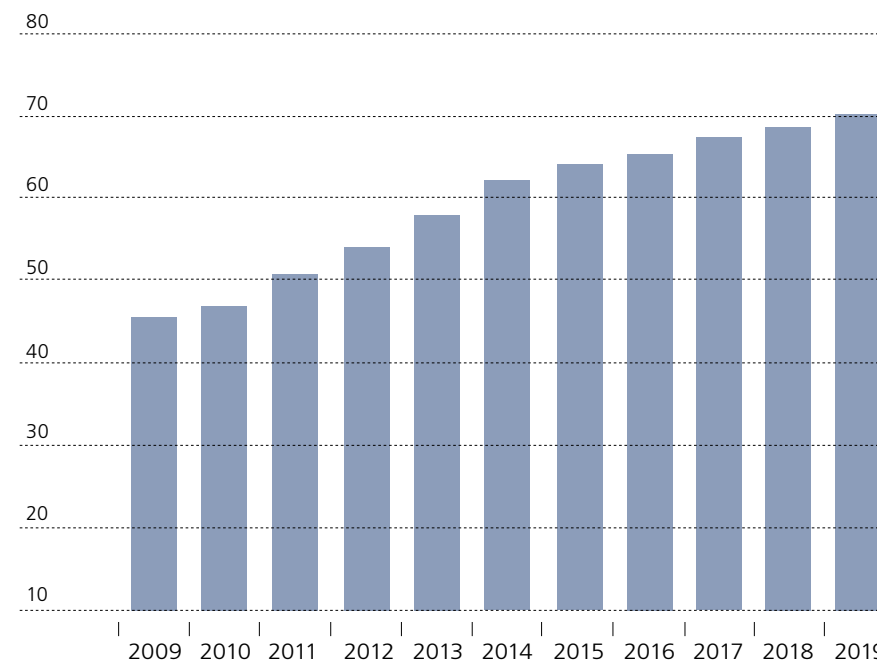
Le **bénéfice net** atteint 131,6 millions de francs (+2,8 millions de francs ou +2,2%).

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

Lors de sa séance du 29 janvier 2020, le conseil d'administration a arrêté les comptes présentés. Il propose la répartition suivante du bénéfice de l'exercice 2019 :

| | |
|--------------------------------------|-----------------|
| Bénéfice de l'exercice | CHF 131'611'075 |
| Bénéfice reporté | CHF 460'012 |
| Bénéfice au bilan | CHF 132'071'087 |
| Répartition du bénéfice | |
| Indemnité pour la garantie de l'État | CHF 38'000'000 |
| Rémunération du capital de dotation | CHF 11'000'000 |
| Attribution au fonds de réserve | CHF 83'000'000 |
| Report à nouveau | CHF 71'087 |

Évolution du versement annuel (y compris impôts) à l'État 2009 - 2019 (en millions de francs)



La banque exprime sa gratitude à sa fidèle clientèle pour sa confiance. Elle s'engage à améliorer en permanence la qualité de ses services.

Au nom du conseil d'administration : A. Michel, président
 Au nom de la direction générale : E. Jeitziner, président



Raphäel Dupasquier

Le tambour, la hantise de bien des parents ! Et pourtant... Un bois dur – du hêtre ou du chêne – ou de l'aluminium pour le tambour bâlois, des cordes souvent en chanvre, une peau de chèvre pour un tambour de concours en salle ou une membrane en kevlar pour qui joue en extérieur, le tambour, qui semble si simple, est d'une complexité surprenante. Raphaël Dupasquier est depuis toujours passionné par cet instrument. Ayant repris l'atelier de son professeur parti à la retraite, il fabrique à la demande des sociétés de musique de toute la Suisse romande des tambours réputés loin à la ronde. Pour le plus grand plaisir des fanfares ... et des parents de musiciens !



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2019

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| ACTIFS | VARIATION | | | |
|--|-------------------|-------------------|------------------|------------|
| | 31.12.2019 | 31.12.2018 | EN CHF | EN % |
| Liquidités | 3'245'019 | 2'449'997 | 795'022 | 32,4 |
| Créances sur les banques | 531'271 | 537'598 | -6'327 | -1,2 |
| Créances résultant d'opérations de financement de titres | 48'408 | 59'052 | -10'644 | -18,0 |
| Créances sur la clientèle | 3'121'864 | 3'081'746 | 40'118 | 1,3 |
| Créances hypothécaires | 16'242'304 | 15'427'864 | 814'440 | 5,3 |
| Opérations de négoce | 7'541 | 8'830 | -1'289 | -14,6 |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés | 7'775 | 6'361 | 1'414 | 22,2 |
| Autres instruments financiers évalués à la juste valeur | 0 | 0 | 0 | 0,0 |
| Immobilisations financières | 1'164'911 | 1'111'185 | 53'726 | 4,8 |
| Comptes de régularisation | 35'634 | 31'160 | 4'474 | 14,4 |
| Participations | 26'448 | 29'581 | -3'133 | -10,6 |
| Immobilisations corporelles | 69'074 | 67'313 | 1'761 | 2,6 |
| Valeurs immatérielles | 0 | 0 | 0 | 0,0 |
| Autres actifs | 139'173 | 116'027 | 23'146 | 19,9 |
| Total des actifs | 24'639'422 | 22'926'714 | 1'712'708 | 7,5 |
| Total des créances subordonnées | 52'499 | 27'999 | 24'500 | 87,5 |
| dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance | 0 | 0 | 0 | 0,0 |

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019 (SUITE)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | 31.12.2019 | 31.12.2018 | VARIATION | |
|---|-------------------|-------------------|------------------|------------|
| | | | EN CHF | EN % |
| PASSIFS | | | | |
| Engagements envers les banques | 1'510'853 | 1'130'879 | 379'974 | 33,6 |
| Engagements résultant d'opérations de financement de titres | 700'000 | 275'000 | 425'000 | > 100 |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle | 14'180'466 | 13'813'276 | 367'190 | 2,7 |
| Engagements résultant d'opérations de négoce | 0 | 0 | 0 | 0,0 |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés | 140'556 | 117'169 | 23'387 | 20,0 |
| Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur | 0 | 0 | 0 | 0,0 |
| Obligations de caisse | 264'550 | 224'576 | 39'974 | 17,8 |
| Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage | 5'648'000 | 5'264'000 | 384'000 | 7,3 |
| Comptes de régularisation | 71'387 | 72'893 | -1'506 | -2,1 |
| Autres passifs | 6'845 | 7'545 | -700 | -9,3 |
| Provisions | 9'694 | 10'916 | -1'222 | -11,2 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 600'000 | 587'000 | 13'000 | 2,2 |
| Capital de dotation | 70'000 | 70'000 | 0 | 0,0 |
| Réserve légale issue du bénéfice | 1'305'000 | 1'224'000 | 81'000 | 6,6 |
| Bénéfice reporté | 460 | 695 | -235 | -33,8 |
| Bénéfice de l'exercice | 131'611 | 128'765 | 2'846 | 2,2 |
| Total des passifs | 24'639'422 | 22'926'714 | 1'712'708 | 7,5 |
| Total des engagements subordonnés | 0 | 0 | 0 | 0,0 |
| dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance | 0 | 0 | 0 | 0,0 |
| OPÉRATIONS HORS BILAN | | | | |
| Engagements conditionnels | 186'901 | 168'742 | 18'159 | 10,8 |
| Engagements irrévocables | 250'708 | 263'555 | -12'847 | -4,9 |
| Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires | 35'460 | 35'460 | 0 | 0,0 |
| Crédits par engagement | 0 | 0 | 0 | 0,0 |

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | | | VARIATION | |
|--|----------------|----------------|--------------|------------|
| | 2019 | 2018 | EN CHF | EN % |
| Produit des intérêts et des escomptes | 317'303 | 319'129 | -1'826 | -0,6 |
| Produit des intérêts et dividendes des opérations de négoce | 37 | 152 | -115 | -75,7 |
| Produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières | 8'632 | 8'848 | -216 | -2,4 |
| Charges d'intérêts | -82'016 | -93'540 | -11'524 | -12,3 |
| Résultat brut des opérations d'intérêts | 243'956 | 234'589 | 9'367 | 4,0 |
| Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts | -8'981 | -1'247 | 7'734 | >100 |
| Résultat net des opérations d'intérêts | 234'975 | 233'342 | 1'633 | 0,7 |
| Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement | 17'618 | 16'800 | 818 | 4,9 |
| Produit des commissions sur les opérations de crédit | 1'605 | 1'566 | 39 | 2,5 |
| Produit des commissions sur les autres prestations de services | 15'712 | 14'972 | 740 | 4,9 |
| Charges de commissions | -3'782 | -3'590 | 192 | 5,3 |
| Résultat des opérations de commissions et des prestations de services | 31'153 | 29'748 | 1'405 | 4,7 |
| Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur | 10'037 | 9'554 | 483 | 5,1 |
| Résultat des aliénations d'immobilisations financières | 1 | 1 | 0 | 0,0 |
| Produit des participations | 2'751 | 3'275 | -524 | -16,0 |
| Résultat des immeubles | 672 | 637 | 35 | 5,5 |
| Autres produits ordinaires | 1'026 | 795 | 231 | 29,1 |
| Autres charges ordinaires | -82 | -511 | -429 | -84,0 |
| Autres résultats ordinaires | 4'368 | 4'197 | 171 | 4,1 |
| Total des produits d'exploitation | 280'533 | 276'841 | 3'692 | 1,3 |

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019 (SUITE)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | VARIATION | | | |
|--|-----------------|----------------|---------------|-----------------|
| | 2019 | 2018 | EN CHF | EN % |
| Charges de personnel | -59'997 | -57'871 | 2'126 | 3,7 |
| Autres charges d'exploitation | -40'372 | -37'540 | 2'832 | 7,5 |
| Total des charges d'exploitation | -100'369 | -95'411 | 4'958 | 5,2 |
| Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles | -15'464 | -24'465 | -9'001 | -36,8 |
| Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes | 907 | -4'364 | -5'271 | >-100 |
| Résultat opérationnel | 165'607 | 152'601 | 13'006 | 8,5 |
| Produits extraordinaires | 71 | 2'227 | -2'156 | -96,8 |
| Charges extraordinaires | 0 | -109 | -109 | -100,0 |
| Variations des réserves pour risques bancaires généraux | -13'000 | -5'000 | 8'000 | >100 |
| Impôts | -21'067 | -20'954 | 113 | 0,5 |
| Bénéfice de l'exercice | 131'611 | 128'765 | 2'846 | 2,2 |
| Bénéfice reporté | 460 | 695 | -235 | -33,8 |
| Bénéfice au bilan | 132'071 | 129'460 | 2'611 | 2,0 |
| Répartition du bénéfice | | | | |
| Indemnité pour la garantie de l'État | 38'000 | 37'000 | 1'000 | 2,7 |
| Rémunération du capital de dotation | 11'000 | 11'000 | 0 | 0,0 |
| Attribution au fonds de réserve | 83'000 | 81'000 | 2'000 | 2,5 |
| Report à nouveau | 71 | 460 | -389 | -84,6 |

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2019

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | | ANNÉE PRÉCÉDENTE | |
|--|--------------------|------------------|------------------|------------------|
| | SOURCES | EMPLOIS | SOURCES | EMPLOIS |
| Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne): | | | | |
| Résultat de la période | 131'611 | | 128'765 | |
| Variation des réserves pour risques bancaires généraux | 13'000 | | 5'000 | |
| Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles | 15'464 | | 24'465 | |
| Provisions et autres corrections de valeur | | 1'222 | 3'774 | |
| Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes | | 6'059 | 6'495 | 6'605 |
| Délimitations actives | | 4'474 | 2'732 | |
| Délimitations passives | | 1'506 | | 5'636 |
| Versement à l'État | | 48'000 | | 46'250 |
| Solde | 160'075 | 61'261 | 171'231 | 58'491 |
| Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres: | | | | |
| Solde | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles: | | | | |
| Participations | | 1'867 | | 10'000 |
| Immeubles | | 2'992 | 789 | 9'240 |
| Autres immobilisations corporelles | | 9'233 | | 23'749 |
| Solde | 0 | 14'092 | 789 | 42'989 |
| Flux de fonds de l'activité bancaire: | | | | |
| Engagements envers les banques à court terme | 402'974 | | | 6'662 |
| Engagements envers les banques à long terme | | 23'000 | | |
| Créances sur les banques à court terme | 6'327 | | 19'489 | |
| Créances sur les banques à long terme | | | | |
| Engagements résultant d'opérations de financement de titres à court terme | 425'000 | | | 75'000 |
| Engagements résultant d'opérations de financement de titres à long terme | | | | |
| Créances résultant d'opérations de financement de titres à court terme | 10'644 | | 28'860 | |
| Créances résultant d'opérations de financement de titres à long terme | | | | |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle | 367'190 | | 836'450 | |
| Créances sur la clientèle | | 35'550 | | 162'374 |
| Créances hypothécaires | | 812'949 | | 767'992 |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés | 23'387 | | | 13'313 |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés | | 1'414 | | 152 |
| Obligations de caisse | 85'555 | 45'581 | 45'519 | 34'090 |
| Emprunts | 430'000 | | 200'000 | |
| Prêts des centrales d'émission de lettres de gage | 268'000 | 314'000 | 264'000 | 370'000 |
| Immobilisations financières | | 53'726 | | 56'305 |
| Opérations de négoce | 1'289 | | | 6'556 |
| Autres engagements | | 700 | | 2'293 |
| Autres créances | | 23'146 | 13'575 | |
| Solde | 2'020'366 | 1'310'066 | 1'407'893 | 1'494'737 |
| État des liquidités: | | | | |
| Liquidités | | 795'022 | 16'304 | |
| Solde | 2'180'441 | 2'180'441 | 1'596'217 | 1'596'217 |

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | CAPITAL DE DOTATION | RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX | RÉSERVES ISSUES DU BÉNÉFICE | BÉNÉFICE / PERTE REPORTÉ | RÉSULTAT DE LA PÉRIODE | TOTAL |
|--|---------------------|--|-----------------------------|--------------------------|------------------------|------------------|
| Capitaux propres au début de la période de référence | 70'000 | 587'000 | 1'224'000 | 129'460 | | 2'010'460 |
| Dividendes et autres distributions | | | | -48'000 | | -48'000 |
| Autres dotations (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux | | 13'000 | | | | 13'000 |
| Autres dotations (prélèvements) affectant les autres réserves | | | 81'000 | -81'000 | | 0 |
| Bénéfice / Perte (résultat de la période) | | | | | 131'611 | 131'611 |
| Capitaux propres à la fin de la période de référence | 70'000 | 600'000 | 1'305'000 | 460 | 131'611 | 2'107'071 |





Bernard Joerg

Quel est le lien entre un épicéa se dressant fièrement dans une forêt de la Gruyère et un concerto pour violon ? La réponse se trouve dans un atelier de la Rue de Lausanne, chez Bernard Joerg. La table d'harmonie – la partie supérieure du violon – est composée de bois provenant de nos contrées. Les autres parties du violon sont souvent en érable des Balkans. Musicien qui aimait dessiner, Bernard Joerg a trouvé son bonheur dans la lutherie. Artisan confirmé, il restaure des altos et des violons, parfois des contrebasses, selon des techniques artisanales qui n'ont pas fondamentalement changé depuis le 18^{ème} siècle. L'époque où ont été plantés les épicéas gruériens...

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ

La Banque Cantonale de Fribourg (BCF) est une personne morale de droit public distincte de l'État. Son siège est à Fribourg.

PERSONNEL

Au 31 décembre 2019, la banque salarie 471 personnes (31.12.2018: 467) représentant 381 emplois à temps complet (31.12.2018: 382).

ACTIVITÉS

La BCF offre les prestations de services d'une banque universelle de proximité. Elle joue un rôle déterminant dans le marché bancaire fribourgeois grâce à sa connaissance du tissu économique et à sa forte implantation. Elle propose à ses clients des solutions sur mesure. Elle concentre ses activités dans les domaines indiqués ci-après :

OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS

Les opérations d'intérêts constituent, avec une part de 84% du total des produits, la principale source de revenus. Les avances sont en général accordées moyennant des couvertures hypothécaires sur des logements, des bâtiments commerciaux et industriels. Les crédits commerciaux sont notamment octroyés aux PME de tous les secteurs économiques du canton.

Les variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et les pertes liées aux opérations d'intérêts sont déduites du résultat brut des opérations d'intérêts et impactent ainsi directement la marge d'intérêt.

Les opérations interbancaires sont en majeure partie des opérations à court et à moyen terme. Pour le refinancement à long terme, la BCF recourt au marché des capitaux. Elle émet ainsi à intervalles irréguliers des emprunts en son propre nom et participe, en tant que membre de la Centrale d'émission des lettres de gage des Banques Cantonales, aux emprunts émis par cet organisme.

La gestion des risques de taux se fait principalement par le biais des swaps de taux. Les dépôts à la clientèle, y compris les obligations de caisse, couvrent à raison de 75% les avances à la clientèle.

AFFAIRES DE COMMISSIONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Les opérations de commissions et de prestations de services participent pour 11% au total des produits. Les opérations sur titres, le conseil en placement, la gestion de fortune, ainsi que le trafic des paiements constituent la part prépondérante des affaires de commissions et de prestations. Tant la clientèle privée que les investisseurs institutionnels et les entreprises commerciales utilisent ces services financiers.

AFFAIRES DE NÉGOCE

Les affaires de négoce, 4% du total des produits, se composent essentiellement des opérations de change, de métaux précieux et de devises, exécutées pour le compte de la clientèle. Ces opérations sont effectuées dans le cadre de limites précises, sans position ouverte importante.

AUTRES CHAMPS D'ACTIVITÉ

Pour répondre aux exigences de liquidité, la banque gère son propre portefeuille de titres. Il est composé en majorité de positions à taux d'intérêt fixe pouvant être escomptées auprès de la Banque nationale suisse pour des opérations de Repo (Repurchase and Reverse Repurchase Agreements). La BCF exerce son activité dans un réseau de 28 succursales dont une en ligne. Elle exploite également 59 bancomats, 20 depomats et 11 zones en libre-service.

EXTERNALISATION

La BCF a notamment externalisé au sens de la circulaire de la FINMA 2018/3 (« Outsourcing - banques et assureurs ») les activités liées à l'informatique auprès de la société Swisscom (Suisse) SA et les activités de numérisation des documents auprès de La Poste Suisse SA.

ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS OU SUBSÉQUENTS

Aucun élément n'est à relever.

PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes aux prescriptions de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et de son ordonnance d'exécution, ainsi qu'aux dispositions régissant l'établissement des comptes et à la directive de la FINMA 2015/01 (« Comptabilité banques ») et au code des obligations. Les comptes annuels sont établis conformément au principe de l'image fidèle (boucllement individuel statutaire) au 31 décembre.

Dans certains tableaux des annexes, la répartition des chiffres de l'année précédente a été ajustée. L'amélioration a été rendue possible grâce au nouveau logiciel de reporting légal. Les chiffres des annexes et des informations complémentaires ont été arrondis pour les besoins de la publication. De potentiels écarts d'addition sont ainsi possibles.

SAISIE DES OPÉRATIONS

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres de la banque au jour de leur conclusion (trade date accounting).

CONVERSION DES TRANSACTIONS ET SOLDES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et passifs exprimés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et charges sont convertis aux cours de change effectifs aux dates des transactions. Les gains et les pertes sont enregistrés dans le résultat des « Opérations de négoce » ou dans les « Autres résultats ordinaires ».

| | | |
|--------------------------|-------------------|-------------------|
| Cours appliqués : | 31.12.2019 | 31.12.2018 |
| EUR | 1,086 | 1,126 |
| USD | 0,968 | 0,984 |
| GBP | 1,274 | 1,254 |

LIQUIDITÉS

Les liquidités sont portées au bilan à la valeur nominale.

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La mise au bilan des créances et des engagements sur la clientèle et sur les banques est effectuée selon le principe de la valeur nominale. Les créances compromises, soit les créances pour lesquelles il existe des indices permettant d'estimer que les clauses contractuelles ne seront pas entièrement respectées, sont évaluées à leur valeur de liquidation. Ainsi, après prise en compte des garanties fournies, les risques de pertes résiduels existants sur ces créances sont couverts par des correctifs de valeur individualisés. Dans le cadre de l'évaluation des correctifs de valeur individualisés, l'ensemble des engagements du client est pris en compte. Pour couvrir le risque latent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis, hors crédits aux collectivités de droit public et aux banques, un correctif de valeur est également constitué.

Les intérêts sur créances compromises et ceux dont le recouvrement est problématique, respectivement les intérêts échus et impayés au-delà de 90 jours, sont provisionnés.

TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

Les portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce sont toujours évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Les gains et pertes de cours sont comptabilisés dans le résultat des « Opérations de négoce ». Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est comptabilisé dans le résultat des « Opérations d'intérêts ».

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres productifs d'intérêts considérés comme immobilisations financières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, l'agio ou le disagio est amorti jusqu'à l'échéance des titres (accrual method).

Les autres titres d'immobilisations financières ainsi que les métaux précieux sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous la rubrique « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les immeubles destinés à la revente sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur de liquidation. Celle-ci tient également compte de la durée de rétention des objets.

MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES

Les opérations de mise/prise en pension (Repurchase and Reverse Repurchase Agreements) sont comptabilisées comme suit :

- _ les montants en argent échangés sont portés au bilan sous la rubrique « Créances résultant d'opérations de financement de titres », respectivement « Engagements résultant d'opérations de financement de titres »
- _ les titres transférés à des fins de garantie n'impliquent pas d'écriture au bilan, la banque cédante restant l'ayant droit économique
- _ l'aliénation subséquente de titres reçus implique une saisie au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

PARTICIPATIONS

Les participations sont évaluées au plus à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

Pour les participations dans des sociétés dont les titres sont cotés en bourse, l'évaluation est basée sur la valeur boursière, mais au maximum à leur coût d'acquisition.

Les participations ayant caractère de soutien à l'économie ou de sponsoring, indépendamment du taux de détention, dont la valeur de liquidation est non significative, sont valorisées à 1 franc au bilan.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immeubles et terrains propriétés de la banque, portés au bilan à leur valeur d'acquisition, sont amortis selon la méthode dégressive basée sur leur durée de vie économique attendue. Les terrains ne sont pas amortis. Les travaux d'aménagement ou de transformation dans des immeubles existants sont activés si la valeur de marché ou d'usage est durablement augmentée, ou s'ils entraînent une augmentation de la durée de vie.

Les autres immobilisations corporelles, telles que le mobilier, les machines, les licences de logiciels informatiques, sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition et amorties sur leur durée de vie, mais au maximum sur 5 ans. Le principe de l'évaluation individuelle est appliqué.

COMPTES DE RÉGULARISATION

La délimitation dans le temps des produits et des charges concernant l'exercice est comptabilisée dans les comptes de régularisation.

PROVISIONS

Les provisions pour les risques d'exploitation et pour les risques de défaillance des engagements hors-bilan, économiquement nécessaires, sont évalués individuellement à la date d'établissement des comptes.

Les correctifs de valeur sur des créances du bilan sont déduits des rubriques correspondantes et ne figurent ainsi pas dans cette position.

RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées dans le but de couvrir les risques latents de l'activité par le débit de la rubrique « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Elles sont reconnues comme fonds propres de base au sens de l'ordonnance fédérale sur les banques et ne sont pas imposées fiscalement.

COMMISSIONS SUR AFFAIRES CRÉDIT

La banque comptabilise les commissions de crédits sous la rubrique « Intérêts créanciers ». Les commissions de conversion de taux variables en taux fixes sont comptabilisées sous « Opérations de commissions ».

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cadre de la gestion de son bilan « Asset and Liability Management », la banque contracte pour son propre compte des swaps de taux d'intérêts afin de couvrir les prêts à taux fixes accordés à la clientèle. Ces opérations de couverture d'affaires actives font l'objet de tests périodiques d'efficacité.

Les résultats sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats de l'opération couverte.

Les positions de négoce en instruments dérivés sont évaluées au prix du marché.

La banque effectue également des opérations de change à terme d'achat et de vente d'options couvertes pour le compte de ses clients et pour son propre compte.

Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés ouverts au jour du bilan sont enregistrées sous la rubrique « Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés », respectivement sous « Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés ». Les volumes de tous les contrats ouverts sont indiqués hors bilan.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La banque dispose, pour la prévoyance professionnelle de ses collaborateurs, d'une caisse de pension autonome appelée « Caisse de prévoyance du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg »; il s'agit d'un établissement de droit public. La Caisse de prévoyance est inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations, conformément à l'article 48 LPP.

Le boucllement est établi selon Swiss GAAP RPC 26.

L'employeur ne dispose d'aucune réserve de cotisations dans la Caisse.

Au 01.01.2020, 444 assurés actifs et 180 pensionnés sont affiliés à la caisse de pension (année précédente: 441 et 181).

Le plan de prévoyance adopté est un plan dit « en primauté des cotisations »; il couvre les risques usuels de la prévoyance, à savoir les rentes de retraite et d'invalidité, ainsi que le risque-décès. Les cotisations versées pour 2019 par la banque à la Caisse de prévoyance se sont élevées à 6,7 millions de francs (voir tableau page 81).

IMPÔTS

Les impôts se calculent en fonction des résultats réalisés par la banque et tiennent compte du principe de rattachement à la période de référence.

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES ET DES PRINCIPES D'ÉVALUATION

Aucune modification des principes comptables et d'évaluation n'est à relever durant l'année 2019.

FACTEURS D'INFLUENCE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE

L'apparition de l'épidémie du virus Covid-19 en Chine, sa propagation en Europe et dans d'autres pays, ainsi que la quarantaine et d'autres efforts pour contenir l'épidémie semblent avoir un effet économique négatif. Les incidences futures de l'épidémie du Covid-19 sont incertaines pour le moment et les implications ne peuvent être quantifiées. Une augmentation significative du nombre d'infections au Covid-19 ou une prolongation de l'épidémie pourrait nuire à la croissance économique, affecter des industries ou des pays spécifiques, y compris la Suisse, et affecter la résilience opérationnelle. Chacun de ces développements peut affecter nos activités ou nos résultats financiers.

APPROCHE DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES

En tant qu'institut financier, la banque est confrontée aux risques spécifiques suivants :

- _ Risques de défaillance de nos contreparties
- _ Risques de marché et en particulier le risque de taux et les risques de liquidités
- _ Risques opérationnels dont :
 - _ Risques juridiques et de non-conformité
 - _ Risque de réputation

Le cadre stratégique de l'exposition aux risques (appétit de risques), l'organisation, les principes d'évaluation des risques, le rapport des risques ainsi que d'autres principes de fonctionnement de la gestion et de la surveillance des risques sont définis dans le « Concept-cadre pour la gestion des risques ». Ce document, élaboré par la direction générale (DIGE), est revu et adopté annuellement par le conseil d'administration (CA).

GOUVERNANCE DE LA GESTION DES RISQUES

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques de la BCF sont définies selon les mêmes principes de base pour l'ensemble des risques. Les principales responsabilités en matière de gestion des risques sont résumées comme suit :

- _ Le CA adopte la politique des risques de la banque élaborée par la Direction générale (DIGE) et veille à l'instauration d'un système de contrôle interne (SCI) efficace.
- _ Le Comité d'audit et des risques (CAuR) surveille et évalue l'efficacité de la politique des risques et des contrôles internes.
- _ La DIGE est responsable de l'élaboration, de la mise en place et du fonctionnement de la gestion des risques ainsi que du SCI. Elle établit les directives et les instructions qui règlent les responsabilités, les compétences et les mesures de contrôle des risques.
- _ Le team Risk Management, Controlling et Comptabilité (RMCO), dirigé par le Chief Risk Officer (CRO), est responsable de la gestion et du contrôle des risques. Sa mission est de développer et d'améliorer les méthodes et principes de la gestion des risques de la banque. Il assure également le rapport des risques et le fonctionnement du SCI.
- _ La fonction Compliance, rattachée au président de la direction générale, a pour objectif de contribuer au fonctionnement de la banque en conformité avec les exigences de son périmètre de compétence. Ce dernier comprend notamment les réglementations concernant la relation avec la clientèle, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, la surveillance des marchés et la transparence institutionnelle.

PROPENSION AU RISQUE – STRATÉGIE

L'appétit de risques de la BCF est défini de manière cohérente avec la stratégie et le modèle d'affaires de banque universelle à fort ancrage régional. La BCF poursuit une stratégie de risque faible qui se traduit par les principes suivants en matière de politique des risques :

- _ La BCF ne soutient pas les transactions qui peuvent être qualifiées de douteuses d'un point de vue éthique, fiscal, juridique, politique ou économique.
- _ La BCF évite les transactions qui comportent des risques de conflits d'intérêts et des risques difficilement maîtrisables d'ordre environnemental et politique.

La stratégie de la BCF se concentre sur les affaires avec la clientèle privée et entreprises (en particulier les PME) ainsi que sur la gestion de fortune. Le négoce pour propre compte de titres est limité à 30 millions de francs et soumis à la règle de minimis (art. 83 OFR).

La BCF gère un portefeuille de crédits dont elle est à même d'assumer les risques grâce à ses propres résultats et à la structure de ses fonds propres. Le refinancement du portefeuille de crédits doit être couvert majoritairement par des fonds de la clientèle.

Les risques de taux, qui résultent des déséquilibres entre la taille et les termes (échéances de fixation des taux) des positions de l'actif et du passif du bilan de la banque, sont limités au moyen de positions à taux fixe passives et d'instruments dérivés.

Les risques opérationnels représentent des risques que la banque ne contracte pas activement et sont limités en raison du modèle d'affaires simple de la banque.

ÉVALUATION DES RISQUES

Le but économique de chaque transaction doit être transparent, analysé d'une manière complète et être en accord avec la réglementation interne. La définition des catégories de risques est en concordance avec les prescriptions nationales et internationales.

Chaque risque est évalué à l'aide de méthodes approuvées et de manière indépendante. L'évaluation est basée sur l'analyse de la probabilité de survenance du risque ainsi que de son impact financier. Ainsi, une cartographie des risques est construite et revue tous les trois mois.

TOLÉRANCE ET RÉDUCTION DES RISQUES

En fonction de sa stratégie de risques faibles, la BCF a déterminé dans quelle mesure elle entend prendre des risques et a, à cette fin, mis en place une limite pour chaque type de risque, respectivement pour chaque indicateur Risk. Ces limites sont stratégiques (CA) ou opérationnelles (DIGE). Le dépassement d'une limite est annoncé à la DIGE et par elle au CAuR et au CA.

Les risques encourus sont surveillés par des mesures de contrôle qui font partie intégrante du système de contrôle interne. Les directives et instructions internes définissent les contrôles relatifs à chaque domaine traité.

Des scénari de stress sont régulièrement déroulés notamment sur le portefeuille hypothécaire, sur le risque de taux ainsi que sur la liquidité. Les résultats de ces scénarii permettent d'améliorer en permanence les mesures, respectivement les contrôles mis en place pour atténuer les risques.

RAPPORTS SUR LES RISQUES

L'objectif principal des rapports sur les risques est d'assurer une remontée synthétique aux différents organes sur l'état et l'évolution des risques de la banque et de contrôler le respect des différentes limites.

Le rapport consolidé sur l'ensemble des risques de la BCF est établi par le RMCO. Il apprécie l'environnement économique et donne une compréhension approfondie de l'évolution des risques de crédit, de marché, de liquidité et des risques opérationnels.

RISQUES DE DÉFAILLANCE / RISQUES DE CRÉDIT

Le risque de défaillance se décrit comme le risque de perte résultant du non-respect des clauses contractuelles par la contrepartie et revêt une importance significative pour la banque.

Un règlement édicté par le CA, intitulé « Politique de crédit », définit les objectifs et les principes régissant les affaires comportant un risque de contrepartie.

Sur cette base, une directive spécifique « Gestion des crédits » traitant notamment du régime de compétences, des critères d'analyse, d'octroi, de surveillance et des normes de qualité, a été établie par la DIGE.

Elle s'applique à l'ensemble des activités de crédits de la banque, à l'exception des créances sur les banques et les assurances, et vise à assurer une pratique d'autorisation uniforme et adaptée aux risques de crédit. À ce titre, ce document précise les principes, les lignes directrices et normes en vigueur et vise à instaurer un cadre de travail approprié et un code de conduite homogène en matière de gestion des risques de crédit sur une base régulière, précise et complète.

L'ensemble des contreparties nécessitant une autorisation de crédit doit faire l'objet d'une évaluation des risques. La solvabilité des contreparties est une composante essentielle de l'analyse de crédit. À ce titre, tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition du rating de la contrepartie. Le rating ou la classe de risque reflète le risque de défaut du preneur de crédit. La banque travaille avec une échelle de rating des contreparties basée sur douze classes de risque, dont trois classes pour risques plus élevés. En parallèle, la banque se base sur une segmentation au moyen de différents modèles de risque développés au sein de la directive dédiée. La détermination et la gestion des ratings de contreparties sont assurées au moyen de systèmes experts de notation pour les segments de clientèle suivants: clientèle privée, clientèle entreprises et clientèle des professionnels de l'immobilier. Les systèmes experts de notation des

ratings de contreparties utilisés par la banque sont fournis par la société RSN Risk Solution Network AG.

Ainsi, la qualité des preneurs de crédit est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes et permet également à la banque de déterminer de manière adéquate les conditions applicables à chaque financement.

La banque distingue les trois phases suivantes dans la gestion d'un crédit :

- _ L'analyse et l'octroi d'un crédit
- _ La surveillance continue des crédits
- _ Le traitement des crédits en souffrance et compromis.

ANALYSE ET OCTROI D'UN CRÉDIT

Chaque octroi de crédit, respectivement chaque modification d'un crédit existant, dans le cadre des compétences attribuées et sous la responsabilité de la division Marché, fait l'objet d'un protocole de crédit. Le contrôle final de la qualité des données de crédit, la libération et le décaissement des crédits incombent à la division Support marché.

Le montant des prêts octroyés est fonction notamment de la capacité du preneur de crédit à assumer le service de la dette et de la valeur des gages retenue par la banque.

Le service de la dette, correspondant à l'ensemble des charges liées au financement accordé additionné des charges liées aux autres engagements de l'emprunteur ou du groupe auprès de la banque et/ou d'établissements tiers, doit pouvoir être assumé tout au long de la durée de vie du crédit. Autrement dit, la tenue des charges ne doit pas dépasser un certain seuil en relation avec la capacité de revenus du preneur de crédit. La banque a ainsi fixé des règles et des limites y relatives au sein de sa directive dédiée.

L'estimation des immeubles est également réglée par la directive « Gestion des crédits ». Outre les règles et critères définis au sein de la directive, la banque utilise deux systèmes d'évaluation tiers: un pour l'évaluation des objets immobiliers de rendement à l'aide d'un modèle de capitalisation et un pour l'évaluation hédoniste du logement en propriété. Ces deux systèmes sont fournis par la société Wüest Partner AG. L'estimation fait l'objet d'une révision régulière en ligne avec les principes de surveillance interne périodique des crédits.

La valeur retenue est déterminée en fonction du type d'objet financé, soit :

- _ Maison individuelle, familiale et appartement en PPE à l'usage du propriétaire : méthode de la valeur réelle et modèle hédoniste.
- _ Immeuble locatif, commercial, administratif, industriel ou artisanal : méthode de la valeur de rendement.

- _ Exploitation agricole soumise à la LDFR : méthode de la valeur de rendement basée sur la charge maximale au sens de la LDFR.
- _ Terrain à bâtir : méthode de la valeur réelle.

Pour les immeubles de rendement, le taux de capitalisation tient notamment compte des risques liés à l'évolution des taux d'intérêt ainsi que des caractéristiques et des risques inhérents à l'immeuble.

La banque applique des taux d'avance différenciés applicables à chaque typologie d'objet immobilier financé.

Ce principe, à savoir la définition d'un taux d'avance maximal, vaut également pour les autres types de sûretés acceptées par la banque et pouvant être remises en couverture de financements.

Les opérations interbancaires, y compris celles sur dérivés, sont quant à elles effectuées avec des banques de première qualité dans le cadre de limites préalablement définies et validées annuellement par le conseil d'administration.

SURVEILLANCE

Le portefeuille de crédits de la banque est soumis à une surveillance permanente. Un suivi mensuel du respect des limites de crédit est notamment en vigueur.

À intervalles réguliers et hors évènement particulier, chaque financement est soumis à un réexamen interne périodique en fonction de sa typologie, du taux d'avance, de la qualité des sûretés ainsi que du rating de la contrepartie. Ce réexamen permet à la banque une actualisation suivie des ratings ainsi qu'une communication régulière avec ses contreparties assurant ainsi une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits.

La qualité de l'ensemble du portefeuille est suivie trimestriellement à l'aide d'analyses de migration des ratings attribués. De plus, le portefeuille hypothécaire est soumis à des tests de stress permettant de mesurer l'impact d'une crise immobilière induite par l'évolution de différents facteurs économiques.

Le portefeuille de crédits est entre autres analysé sous l'angle de sa répartition géographique et de sa concentration par branche économique. À cet effet, des contrôles sont effectués périodiquement.

Les gros risques, soit les positions importantes envers un débiteur ou un groupe économique, sont rapportés et présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration.

CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET COMPROMISES

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, font l'objet d'une procédure spécifique et individuelle. Dès les premiers signes de dégradation, les

créances compromises sont analysées et évaluées à leur valeur de liquidation. Le cas échéant un correctif de valeur individuel est constitué, correctif de valeur qui tient compte de l'ensemble de la relation d'affaires du client. Dans tous les cas les intérêts impayés depuis plus de 3 mois sont intégralement provisionnés.

Sur base semestrielle, une revue exhaustive des positions à risques est effectuée et les adaptations nécessaires des correctifs de valeur individuel sont apportées.

MESURE SPÉCIFIQUE POUR CRÉANCES NON COMPROMISES

Le risque latent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis, respectivement sur les créances non couvertes par des correctifs de valeur individuels, fait l'objet d'un correctif de valeur pour les risques latents. Il correspond à un taux de perte fixé pour chacune des neuf premières classes de rating. Chaque taux est appliqué au volume de créances correspondantes, hors crédits aux collectivités de droit public et aux banques. Les taux sont fixés pour un horizon temps de 3 à 5 ans. Ils sont toutefois revus annuellement en fonction d'une part de l'évolution de la qualité du portefeuille de crédits, à savoir une amélioration ou une dégradation du taux de migration par classe de rating. Ainsi, lorsque le taux de migration d'une classe de rating varie au-delà du seuil fixé, le taux de perte est adapté dans la même mesure. D'autre part, il est aussi tenu compte du nouveau volume de crédits accordés, ainsi que de l'évolution de la situation économique et immobilière.

RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, de taux d'intérêt, de cours de valeurs mobilières et d'indices sur l'ensemble des positions détenues par la banque. Le risque de liquidités est également rattaché à cette catégorie de risques.

RISQUE DE TAUX

Le risque de taux résulte des déséquilibres entre la taille et les termes (échéances de fixation des taux) des positions de l'actif et du passif du bilan de la banque. Pour les positions variables (prêt hypothécaire à taux variable, épargne et compte à vue), des modèles sont utilisés pour répliquer au mieux le rythme et l'ampleur des modifications des taux des clients en fonction de l'évolution des taux du marché. Les mouvements de la courbe des taux du marché, ainsi que les changements du comportement des clients qui en découlent, sont à l'origine du risque de taux d'intérêt. Ces variations affectent directement les produits d'intérêts ainsi que la valeur actualisée des fonds propres de la banque.

La banque, par son Comité ALM « Asset and Liability Management », surveille différents indicateurs par rapport au risque de taux au bilan :

Indicateurs statiques. La banque calcule mensuellement la duration des fonds propres ainsi que la sensibilité de la valeur des fonds propres à un choc de taux.

Indicateurs dynamiques. La banque établit trimestriellement des scénarios

de taux et de marche des affaires combinés à une stratégie de refinancement/ couverture. Ces simulations dynamiques tiennent compte du comportement de la clientèle en fonction des scénarios de taux et permettent de simuler la marge d'intérêt, la duration des fonds propres ainsi que la valeur économique des fonds propres sur différentes périodes.

Afin de mesurer, évaluer, limiter et gérer ce risque, une politique de gestion et de suivi a été mise en place par le Comité ALM. Les limites stratégiques sont approuvées annuellement par le conseil d'administration.

La banque utilise des instruments financiers dérivés (IRS) dans le cadre de ses activités de gestion du bilan (Asset and Liability Management), principalement pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture « micro hedges » et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ». Des tests d'efficacité de couverture sont réalisés. Aucune absence d'efficacité n'est observée au 31 décembre 2019. La gestion opérationnelle du risque de taux est assurée par le team Risk Management, Controlling et Comptabilité.

RISQUES DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités correspond à l'éventualité pour la banque de ne pas disposer de moyens suffisants pour pouvoir faire face à ses engagements en tout temps et de manière continue.

La banque surveille son exposition au risque de liquidités en produisant des échéanciers des encours au bilan et en calculant des ratios de structure du bilan. Elle élabore également des scénarios de stress et effectue à cet effet des simulations dynamiques de la structure future du bilan. La banque anticipe ainsi, à l'aide d'indicateurs avancés, la survenance et les incidences de crises potentielles et elle a établi un plan de mesures à cet effet. Ces simulations permettent notamment à la banque de définir son programme de refinancement sur le marché des capitaux. Elle respecte ainsi les exigences quantitatives et qualitatives de la circulaire FINMA 2015/2.

La gestion opérationnelle des risques de liquidités est assurée par le team RMCO.

AUTRES RISQUES DE MARCHÉ

Les autres risques de marché, dont le risque de change et le risque de cours des valeurs, font l'objet d'un suivi permanent dans le cadre des limites fixées. La majorité des opérations traitées par la banque résulte des transactions de la clientèle. En principe ces opérations sont reportées sur le marché afin de couvrir les risques de pertes. Le risque résiduel de change sur les positions en devises est ainsi limité.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels sont définis comme des risques que la banque ne contracte pas activement. Ils résultent d'un traitement erroné d'opérations, du non-respect de standards ou de règles, ou encore d'instructions lacunaires. Les risques opérationnels englobent le risque de non-conformité dans le sens d'un manquement aux normes, aux règles, ainsi qu'aux prescriptions légales et réglementaires. Cette définition inclut également les risques juridiques, de compliance et de réputation. Enfin, d'autres risques opérationnels sont issus de facteurs exogènes non influençables par la banque.

L'identification et la gestion de ces risques sont importantes pour éviter des pertes conséquentes, ainsi que pour maintenir la réputation de la banque. Les risques opérationnels sont limités par une organisation adéquate, ainsi que par la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) adapté et efficace qui respecte, dans la mesure du possible, le principe de la séparation des fonctions. Ainsi la banque s'assure être en permanence en conformité avec les exigences réglementaires et les devoirs de diligences incombant aux intermédiaires financiers. Ceci se concrétise notamment par le suivi permanent des évolutions prudentielles et légales de l'autorité de surveillance et du législateur. Les règlements, les directives et les instructions internes de la banque règlent l'organisation interne, les responsabilités, les compétences et les mesures de contrôle des différentes procédures. Ils sont régulièrement mis à jour pour répondre aux exigences.

Le SCI de la BCF est soutenu par une solution informatique intégrée permettant d'inventorier et d'évaluer les risques, ainsi que de suivre la qualité des contrôles effectués. Un reporting trimestriel quantitatif et qualitatif est établi et remis aux organes de la banque.

Les incidents avérés et les pertes y relatives sont annoncés et inventoriés dans le but d'améliorer le dispositif de contrôle de ces risques.

De plus, un plan de continuité des activités (Business Continuity Management / BCM) a été mis en place afin de pouvoir assurer le fonctionnement des opérations essentielles de la banque lors de la survenance d'un événement important de risque opérationnel interne ou externe.

MÉTHODES DE QUANTIFICATION

Dans le cadre du calcul des fonds propres nécessaires, les méthodes de quantification suivantes sont utilisées :

Risques de crédit : SA-BIZ

Risques de marché : approche de minimis

Risques opérationnels : approche de l'indicateur de base (BIA)

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIFS ET PASSIFS)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
|--|--------------------|------------------|
| Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension* | 48'408 | 59'052 |
| Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension* | 700'000 | 275'000 |
| Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension | 699'590 | 275'185 |
| - dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction | 699'590 | 275'185 |
| La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction | 48'496 | 59'506 |
| - dont titres remis à un tiers en garantie | | |
| - dont titres aliénés | | |

*Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | NATURE DES COUVERTURES | | | TOTAL |
|--|------------------------------|-----------------------|--------------------|------------|
| | COUVERTURES HYPOTHÉCAIRES | AUTRES COUVERTURES | SANS COUVERTURE | |
| Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) | | | | |
| Créances sur la clientèle | 716'064 | 923'500 | 1'544'653 | 3'184'217 |
| Créances hypothécaires | 16'331'042 | | 7'061 | 16'338'103 |
| - immeubles d'habitations | 12'965'762 | | | 12'965'762 |
| - immeubles de bureaux et commerciaux | 941'107 | | | 941'107 |
| - immeubles artisanaux et industriels | 1'098'943 | | | 1'098'943 |
| - autres | 1'325'230 | | | 1'325'230 |
| Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) | | | | |
| Année de référence | 17'047'106 | 923'500 | 1'551'714 | 19'522'320 |
| Année précédente | 16'154'761 | 980'067 | 1'538'994 | 18'673'822 |
| Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) | | | | |
| Année de référence | 16'953'774 | 874'907 | 1'535'487 | 19'364'168 |
| Année précédente | 16'060'450 | 980'067 | 1'469'093 | 18'509'610 |
| Hors bilan | | | | |
| Engagements conditionnels | 18'642 | 14'905 | 153'354 | 186'901 |
| Engagements irrévocables | | | 250'708 | 250'708 |
| Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires | | | 35'460 | 35'460 |
| Crédits par engagements | | | | |
| Total du hors bilan | | | | |
| Année de référence | 18'642 | 14'905 | 439'522 | 473'069 |
| Année précédente | 19'781 | 9'381 | 438'595 | 467'757 |

CRÉANCES COMPROMISES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | MONTANT BRUT | VALEUR ESTIMÉE DE RÉALISATION DES SÛRETÉS* | MONTANT NET | CORRECTIONS DE VALEUR INDIVIDUELLES |
|--------------------|-----------------|---|----------------|---|
| Année de référence | 371'288 | 308'389 | 62'899 | 68'105 |
| Année précédente | 337'890 | 267'395 | 70'495 | 75'552 |

*Dette / valeur de réalisation par client : le montant le moins élevé des deux est pris en compte

La BCF détermine les correctifs de valeur individuels sur la base des limites de crédit accordées, sur l'ensemble des positions des clients concernés et des intérêts compromis.

Dès lors, les correctifs de valeur individuels excèdent le montant net des prêts compromis.

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
|---|--------------------|------------------|
| Actifs | | |
| Opérations de négoce | 7'541 | 8'830 |
| Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire | | |
| - dont cotés | | |
| Titres de participation | 729 | 1'015 |
| Métaux précieux et matières premières | 800 | 774 |
| Autres actifs du négoce | 6'011 | 7'041 |
| Total des actifs | 7'541 | 8'830 |
| - dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation | | |
| - dont titres admis en pension selon prescriptions en matière de liquidités | | |

Aucune opération passive au 31 décembre 2019.





Daniel Borel

Enseignant en travaux manuels le jour, fabricant de guitares le soir, Daniel Borel est surtout un as de la récupération. Parallèlement aux guitares traditionnelles, en amateur d'instruments atypiques, il transformera la vieille boîte que vous avez trouvée au fond du grenier en une «cigar box guitar». Guitare hautement artisanale fabriquée à l'origine avec une boîte de cigares, un manche à balai et quelques bouts de ficelle, la CBG a depuis longtemps conquis ses lettres de noblesse auprès des plus grands artistes de blues. Cependant, même customisée et figolée selon les envies du client, elle reste, selon Daniel Borel, de l'amour et de la musique avec du bois autour.

PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | INSTRUMENTS DE NÉGOCE | | | INSTRUMENTS DE COUVERTURE | | |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------|
| | VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES | VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES | VOLUMES DES CONTRATS | VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES | VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES | VOLUMES DES CONTRATS |
| Instruments de taux | | | | | | |
| - swaps | | | | 6'711 | 139'641 | 2'572'000 |
| Devises / métaux précieux | | | | | | |
| - contrats à terme | 1'063 | 912 | 97'234 | | | |
| Titres de participation / indices | | | | | | |
| - options (exchange traded) | | 3 | 388 | | | |
| Total avant prise en compte des contrats de netting : | | | | | | |
| Année de référence | 1'063 | 915 | 97'622 | 6'711 | 139'641 | 2'572'000 |
| - dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation | | | | 6'711 | 139'641 | 2'572'000 |
| Année précédente | 2'196 | 1'927 | 132'927 | 4'165 | 115'242 | 3'068'000 |
| - dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation | | | | 4'165 | 115'242 | 3'068'000 |

| Total après prise en compte des contrats de netting : | VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES (CUMULÉES) | VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES (CUMULÉES) |
|--|--|--|
| Année de référence | 7'774 | 140'556 |
| Année précédente | 6'361 | 117'169 |

Répartition selon les contreparties :

| | INSTANCES CENTRALES DE CLEARING | BANQUES ET NÉGOCIANTS EN VALEURS MOBILIÈRES | AUTRES CLIENTS |
|---|---------------------------------|---|----------------|
| Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting) | | 7'044 | 730 |

RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | VALEUR COMPTABLE | | JUSTE VALEUR | |
|---|-----------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|
| | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
| Titres de créance | 1'093'239 | 1'038'789 | 1'145'836 | 1'074'162 |
| - dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance | 1'093'239 | 1'038'789 | 1'145'836 | 1'074'162 |
| - dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente) | | | | |
| Titres de participation | 53'032 | 52'877 | 69'815 | 63'766 |
| dont participations qualifiées (au minimum 10% du capital ou des voix) | | | | |
| Métaux précieux | 780 | 780 | 8'647 | 6'740 |
| Immeubles | 17'859 | 18'739 | 17'859 | 18'739 |
| Total | 1'164'911 | 1'111'185 | 1'242'157 | 1'163'407 |
| - dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités | 987'480 | 987'276 | | |

RÉPARTITION DES CONTREPARTIES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | MEILLEURE QUALITÉ | HAUTE QUALITÉ | QUALITÉ MOYENNE | SPÉCULATIF | EN DÉFAUT | SANS NOTATION |
|----------------------------|----------------------|------------------|--------------------|------------|-----------|---------------|
| Titres de créance : | | | | | | |
| Valeur comptable | 955'356 | 35'769 | 43'002 | | | 59'112 |

PRÉSENTATION DES PARTICIPATIONS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | VALEUR D'ACQUISITION | AMORTISSEMENTS CUMULÉS ET ADAPTATIONS DE VALEUR (MISE EN ÉQUIVALENCE) | VALEUR COMPTABLE À LA DATE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | | | | | | VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE | VALEUR DE MARCHÉ |
|---------------------------------|----------------------|---|--|---------------------------|-----------------|--------------------|----------------|---|---------------|---|------------------|
| | | | | CHANGEMENTS D'AFFECTATION | INVESTISSEMENTS | DÉSINVESTISSEMENTS | AMORTISSEMENTS | ADAPTATIONS DE VALEUR EN CAS DE MISE EN ÉQUIVALENCE / REPRISES D'AMORTISSEMENTS | | | |
| Autres participations: | | | | | | | | | | | |
| - avec valeur boursière | 2'747 | -347 | 2'400 | | | | | | 2'400 | 3'282 | |
| - sans valeur boursière | 40'585 | -13'404 | 27'181 | | 1'867 | | -5'000 | | 24'048 | | |
| Total des participations | 43'332 | -13'751 | 29'581 | | 1'867 | | -5'000 | | 26'448 | 3'282 | |

Écarts par rapport aux chiffres de l'année précédente: Sortie du bilan d'une participation déjà amortie.

INDICATIONS DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE, DIRECTE OU INDIRECTE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| RAISON SOCIALE ET SIÈGE | ACTIVITÉ | CAPITAL SOCIAL (EN 1'000) | PART AU CAPITAL (EN %) | PART AUX VOIX (EN %) | DÉTENTION DIRECTE (EN %) | DÉTENTION INDIRECTE (EN %) |
|---------------------------------------|---------------------------------|---------------------------|------------------------|----------------------|--------------------------|----------------------------|
| Investissements Fonciers SA, Lausanne | Direction de fonds de placement | 1'000 | 28,0 | 28,0 | 28,0 | 0 |
| Capital Risque Fribourg SA, Fribourg | Société d'investissement | 12'000 | 31,6 | 31,6 | 31,6 | 0 |
| Sofripa SA, Fribourg | Prise de participations | 750 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 0 |
| Theseus BAZG SA, Fribourg | Promotion immobilière | 100 | 41,6 | 41,6 | 41,6 | 0 |
| Evoog SA, Fribourg | Logiciels informatiques | 150 | 33,3 | 33,3 | 33,3 | 0 |

La BCF n'établit pas de comptes consolidés car elle n'a aucune participation dans laquelle elle exerce une influence importante.

La valeur théorique des participations dans lesquelles la banque pourrait néanmoins exercer une influence importante, selon la méthode de mise en équivalence, sur la base de l'exercice précédent, s'élève à 16,607 millions de francs (19,686 millions de francs l'année précédente). La différence de valeur de 3,079 millions de francs impacterait ainsi négativement le résultat de la banque.

Les participations ayant caractère de soutien à l'économie ou de sponsoring, indépendamment du taux de détention, dont la valeur de liquidation est non matérielle, sont valorisées à 1 franc au bilan.

PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | VALEUR D'ACQUISITION | AMORTISSEMENTS CUMULÉS | VALEUR COMPTABLE À LA DATE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | | | | | VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE |
|---|-------------------------|---------------------------|--|--|----------------------|-------------------------|----------------|----------|---|
| | | | | CHANGE- MENTS D'AFFECTA- TION | INVESTISSE- MENTS | DÉSINVESTIS- SEMENTS | AMORTISSEMENTS | REPRISES | |
| Immeubles à l'usage de la banque | 163'746 | -106'800 | 56'946 | | 2'992 | | -2'613 | | 57'325 |
| Autres immeubles | 11'660 | -9'663 | 1'997 | | | | -46 | | 1'951 |
| Software acquis séparément ou développés à l'interne | 13'218 | -6'507 | 6'711 | | 6'209 | | -6'572 | | 6'348 |
| Autres immobilisations corporelles | 3'623 | -1'964 | 1'659 | | 3'024 | | -1'233 | | 3'450 |
| Total des immobilisations corporelles | 192'247 | -124'934 | 67'313 | | 12'225 | | -10'464 | | 69'074 |

RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | AUTRES ACTIFS | | AUTRES PASSIFS | |
|--|-----------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|
| | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
| Comptes de compensation | 132'779 | 110'808 | | |
| Comptes d'ordre | 3'949 | 2'257 | 4'681 | 4'815 |
| Coupons, obligations échus non encaissés | | | 232 | 468 |
| Autres | 2'445 | 2'961 | 1'932 | 2'262 |
| Total | 139'173 | 116'027 | 6'845 | 7'545 |





Dominique Morand

Imaginez 3 tuyaux en bois mis bout à bout, une embouchure d'un côté et un pavillon de l'autre. Le tout travaillé et patiemment sculpté à la main dans de l'épicéa grüerien ou du Pays d'Enhaut, puis méticuleusement entouré de plus de 100 mètres d'éclisses de rotin. Vous obtenez l'instrument emblématique de la Suisse. Passionné depuis tout gamin par le cor des Alpes, aimant bricoler et travailler le bois, Dominique Morand se lance en autodidacte dans la fabrication de son premier cor en copiant un vieil instrument. Depuis, il en a fait son hobby et crée ainsi à la demande en général un instrument par année, chacun un modèle unique soigneusement décoré avec les motifs choisis par son futur propriétaire.

INDICATIONS DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS*

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | VALEURS COMPTABLES | ENGAGEMENTS EFFECTIFS |
|--|--------------------|-----------------------|
| Actifs nantis / cédés | | |
| Titres déposés en garantie | 173'682 | 99'753 |
| Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale / Banque des lettres de gage | 5'247'523 | 3'123'000 |

* Sans les opérations de financement de titres (voir répartition séparée des opérations y relatives en page 69).

INDICATIONS DES ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE AINSI QUE DU NOMBRE ET DU TYPE DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DE LA BANQUE DÉTENUS PAR CES INSTITUTIONS (EN MILLIERS DE FRANCS)

| | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
|------------------------------|--------------------|------------------|
| Comptes courants | 32'116 | 16'839 |
| Obligations de caisse BCF | 3'000 | 5'000 |
| Total des engagements | 35'116 | 21'839 |

INDICATIONS RELATIVES À LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance | EXCÉDENT / INSUFFISANCE DE COUVERTURE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE | PART ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE / DU GROUPE FINANCIER | | MODIFICATION DE LA PART ÉCONOMIQUE PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (AVANTAGE / ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE) | COTISATIONS PAYÉES POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE | CHARGES DE PRÉVOYANCE DANS LES CHARGES DE PERSONNEL | |
|---|--|--|------------------|--|--|---|------------------|
| | | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE | | | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
| Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance | | | | | 6'658 | 6'658 | 6'470 |

L'appréciation repose sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2018 par la Caisse de prévoyance.
 Au 31.12.2018, le taux de couverture de la Caisse de prévoyance est supérieur à 100%.
 D'autres renseignements sont indiqués en page 64 dans la rubrique « Engagements de prévoyance ».

EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| ANNÉE D'ÉMISSION | TAUX D'INTÉRÊT EN % | REMBOURSEMENT | VALEUR NOMINALE |
|---------------------------------|---------------------|---------------|------------------|
| 2014 | 1,130 | 05.02.2021 | 200'000 |
| 2011 | 2,250 | 14.06.2021 | 100'000 |
| 2012 | 1,130 | 01.02.2022 | 200'000 |
| 2013 | 1,130 | 28.03.2023 | 200'000 |
| 2014 | 1,250 | 03.06.2024 | 150'000 |
| 2015 | 0,550 | 03.02.2025 | 350'000 |
| 2018 | 0,200 | 20.02.2026 | 200'000 |
| 2017 | 0,300 | 17.02.2027 | 200'000 |
| 2015 | 0,600 | 09.04.2027 | 150'000 |
| 2012 | 1,450 | 07.06.2027 | 175'000 |
| 2019 | 0,500 | 23.02.2028 | 260'000 |
| 2019 | 0,250 | 24.05.2029 | 200'000 |
| 2019 | 0,100 | 01.11.2044 | 140'000 |
| Total année de référence | | | 2'525'000 |
| Total année précédente | | | 2'095'000 |

Aucun emprunt obligataire BCF n'est subordonné ni dénonçable par anticipation.

PRÊTS DES CENTRALES DE LETTRES DE GAGE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | |
|--------------------------|-----------|
| Total année de référence | 3'123'000 |
| Total année précédente | 3'169'000 |

PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX, AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | ÉTAT À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE | UTILISATIONS CONFORMES AU BUT | RECLASSIFICATIONS | DIFFÉRENCES DE CHANGE | INTÉRÊTS EN SOUFFRANCE, RECOUVREMENTS | NOUVELLES CONSTITUTIONS À LA CHARGE DU COMPTE DE RÉSULTAT | DISSOLUTIONS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT | ÉTAT À FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE |
|---|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------------|---|--|------------------------------------|
| Provision pour risque de défaillance | 5'882 | | | | | 1'122 | -2'102 | 4'902 |
| Provisions pour autres risques d'exploitation | 100 | | | | | | | 100 |
| Autres provisions | 4'934 | -242 | | | | | | 4'692 |
| Total des provisions | 10'916 | -242 | | | | 1'122 | -2'102 | 9'694 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 587'000 | | | | | 13'000 | | 600'000 |
| Corrections de valeur pour risque de défaillance et risque pays | 164'212 | -15'072 | | | | 9'013 | | 158'153 |
| - dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises | 75'552 | -15'072 | | | | 7'626 | | 68'106 |
| - dont corrections de valeur pour les risques latents et les risques pays | 88'660 | | | | | 1'387 | | 90'047 |

PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
|--|--------------------|------------------|
| Capital de dotation, valeur nominale totale | 70'000 | 70'000 |

Le capital de dotation est entièrement mis à disposition par le canton de Fribourg, en vertu de la loi sur la Banque Cantonale de Fribourg.

INDICATION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | CRÉANCES | | ENGAGEMENTS | |
|--------------------------|--------------------|------------------|--------------------|------------------|
| | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
| Participants qualifiés * | 15'000 | | 632'279 | 676'490 |
| Sociétés liées * | 78'566 | 92'467 | 80'140 | 100'192 |
| Affaires d'organes ** | 17'619 | 15'885 | 7'532 | 7'987 |
| Autres parties liées * | | | 35'116 | 21'839 |

* Les transactions sont conclues aux conditions valables pour la clientèle.

** Les transactions effectuées d'une part avec les membres du conseil d'administration et d'autre part avec les membres de la direction générale, sont conclues aux conditions valables pour la clientèle, respectivement à celles en vigueur pour l'ensemble du personnel de la banque.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | À VUE | DÉNONÇABLE | ÉCHU | | | | | TOTAL |
|--|---------------------------|------------------|------------------|-----------------------|------------------------------|------------------|---------------|-------------------|
| | | | D'ICI 3 MOIS | ENTRE 3 ET 12 MOIS | ENTRE 12 MOIS ET 5 ANS | APRÈS 5 ANS | IMMOBILISÉ | |
| Actifs / Instruments financiers | | | | | | | | |
| Liquidités | 3'245'019 | | | | | | | 3'245'019 |
| Créances sur les banques | 107'111 | | 318'161 | 106'000 | | | | 531'271 |
| Créances résultant d'opérations de financement de titres | | | 48'408 | | | | | 48'408 |
| Créances sur la clientèle | 770 | 945'460 | 491'638 | 306'437 | 729'750 | 647'811 | | 3'121'864 |
| Créances hypothécaires | 4'551 | 822'367 | 840'058 | 1'695'846 | 6'856'956 | 6'022'527 | | 16'242'304 |
| Opérations de négoce | 7'541 | | | | | | | 7'541 |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés | 7'774 | | | | | | | 7'774 |
| Immobilisations financières | 98'812 | | 12'002 | 27'034 | 370'124 | 639'079 | 17'859 | 1'164'911 |
| Total | | | | | | | | |
| | Année de référence | 1'767'826 | 1'710'266 | 2'135'317 | 7'956'830 | 7'309'416 | 17'859 | 24'369'092 |
| | Année précédente | 1'598'322 | 1'723'440 | 2'272'051 | 7'712'103 | 6'688'332 | 18'739 | 22'682'633 |
| Fonds étrangers / Instruments financiers | | | | | | | | |
| Engagements envers les banques | 13'853 | | 305'000 | 155'000 | 400'000 | 637'000 | | 1'510'853 |
| Engagements résultant d'opérations de financement de titres | | | 500'000 | 200'000 | | | | 700'000 |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle | 4'237'101 | 7'026'564 | 129'600 | 330'300 | 1'295'400 | 1'161'500 | | 14'180'466 |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés | 140'556 | | | | | | | 140'556 |
| Obligations de caisse | | | 3'744 | 34'686 | 140'035 | 86'085 | | 264'550 |
| Emprunts et prêts des lettres de gage | | | 50'000 | 144'000 | 2'222'000 | 3'232'000 | | 5'648'000 |
| Total | | | | | | | | |
| | Année de référence | 7'026'564 | 988'344 | 863'986 | 4'057'435 | 5'116'585 | | 22'444'425 |
| | Année précédente | 6'564'664 | 664'568 | 606'575 | 3'785'475 | 4'680'858 | | 20'824'900 |

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
|---|--------------------|------------------|
| Engagements de couverture de crédit et similaires | 643 | 644 |
| Garanties de soumissions | 186'257 | 168'099 |
| Total des engagements conditionnels | 186'901 | 168'743 |

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
|--|--------------------|------------------|
| Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces | 50'579 | 83'228 |

RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
|---|--------------------|------------------|
| Opérations sur titres / résultat réalisé et non réalisé | -15 | -293 |
| Devises et change | 9'810 | 9'706 |
| Métaux précieux | 242 | 141 |
| Répartition du résultat des opérations de négoce | 10'037 | 9'554 |

INDICATION D'UN PRODUIT DE REFINANCEMENT SIGNIFICATIF DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS SIGNIFICATIFS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
|---|--------------------|------------------|
| INTÉRÊTS NÉGATIFS | | |
| Intérêts négatifs sur opérations actives (réduction des produits d'intérêts) | -3'071 | -1'784 |
| Intérêts négatifs sur opérations passives (réduction des charges d'intérêts) | 3'424 | 2'067 |

RÉPARTITION DES CHARGES DU PERSONNEL

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
|---------------------------------------|--------------------|------------------|
| Appointements | 46'409 | 45'272 |
| Prestations sociales | 11'192 | 10'908 |
| Autres charges du personnel | 2'396 | 1'691 |
| Total des charges du personnel | 59'997 | 57'871 |

RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
|--|--------------------|------------------|
| Coûts des locaux | 4'687 | 4'528 |
| Charges relatives à la technique de l'information et de la communication | 19'780 | 16'923 |
| Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations | 252 | 377 |
| Honoraires des sociétés d'audit | 558 | 502 |
| - dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel | 500 | 501 |
| - dont pour d'autres prestations de services | 58 | 1 |
| Autres charges d'exploitation | 15'095 | 15'210 |
| Total autres charges d'exploitation | 40'372 | 37'540 |

COMMENTAIRES DES PERTES SIGNIFICATIVES, AINSI QUE DES PRODUITS EXTRAORDINAIRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
|--|--------------------|------------------|
| Produits de la vente de participations | 71 | 1'810 |
| Divers | - | 417 |
| Produits extraordinaires | 71 | 2'227 |

PRÉSENTATION DES IMPÔTS ET DES VERSEMENTS AUX COLLECTIVITÉS FRIBOURGEOISES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| VERSEMENTS AUX COLLECTIVITÉS FRIBOURGEOISES | ANNÉE DE RÉFÉRENCE | ANNÉE PRÉCÉDENTE |
|---|--------------------|------------------|
| Impôts au canton, aux communes et paroisses | 21'067 | 20'954 |
| Indemnité pour la garantie de l'État | 38'000 | 37'000 |
| Rémunération du capital de dotation | 11'000 | 11'000 |
| Total des versements | 70'067 | 68'954 |
| Taux moyen pondéré* | 42,31% | 45,19% |
| DÉTAIL DU PAIEMENT DES IMPÔTS | | |
| Impôts au canton | 11'033 | 10'990 |
| Impôts aux communes | 8'998 | 8'965 |
| Impôts aux paroisses | 1'036 | 999 |
| Total des impôts payés | 21'067 | 20'954 |
| Taux moyen pondéré* | 12,72% | 13,73% |

* Taux calculés sur la base du résultat opérationnel





Jacques Stern

Au creux de la vallée de l'Arbogne, vous serez accueilli par une odeur de bois et par des sons qui n'ont rien à envier à une salle de concert. Depuis 1985, c'est là que Jacques Stern, facteur de pianos diplômé, a installé son atelier, où il répare et accorde avec une patience infinie des pianos droits ou à queue parfois centenaires. Pratiquant un métier de tradition où l'expérience et la pratique jouent un rôle essentiel, Jacques Stern démonte, restaure, améliore, puis remonte un puzzle en trois dimensions de 10'000 à 15'000 pièces. Au final la renaissance d'un instrument est une joie mais la sonorité reste la quête ultime. Les gens aiment à penser que leur instrument a une âme et il se qualifie en souriant de « docteur de piano ».



Ernst & Young SA
Route de Chancy 59
Case postale
1213 Lancy

Téléphone: +41 58 286 56 56
Téléfax: +41 58 286 56 57
www.ey.com/ch

Au Grand Conseil du canton de Fribourg
sur la Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg

Lancy, le 14 avril 2020

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 54 à 87) de la Banque Cantonale de Fribourg, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe aux états financiers pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Banque Cantonale de Fribourg ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB), la loi suisse et la loi sur la Banque Cantonale de Fribourg.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilité de l'organe de révision » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.



Evaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

Risque

Les opérations de crédits constituent la principale activité de la Banque : les avances à la clientèle se montent à CHF 19.4 mias au 31 décembre 2019, en augmentation de CHF 855 mios ou 4.6% par rapport au 31 décembre 2018, ce qui représente 79% du total du bilan de la Banque.

Leur évaluation repose sur un système de contrôle interne mis en place par la Banque pour la limitation et la gestion des risques de crédits. Tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition d'un rating de la contrepartie qui permet une évaluation du risque de solvabilité sur une échelle de 1 à 12 (1 représentant la meilleure catégorie de solvabilité et 12 la moins bonne).

Par la suite, chaque créance est soumise à un réexamen interne périodique selon une fréquence définie dans le manuel des crédits. C'est sur la base de ces ratings que sont identifiées les créances en souffrance et compromises qui font l'objet d'une procédure spécifique.

L'identification des risques et l'évaluation des correctifs de valeurs correspondants reposent ainsi sur des ratings et des analyses qui impliquent une part de jugement significative de la part de la Direction générale. Compte tenu du volume de crédits octroyés, l'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires sont considérées comme un élément clé de l'audit.

Les procédures de surveillance et de traitement des créances en souffrance et compromises sont indiquées en page 67 et suivantes de l'annexe aux comptes annuels.

Les montants des correctifs de valeur sont présentés en page 82 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos procédures d'audit

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier et à tester les contrôles clés relatifs à l'octroi (respect des directives internes ainsi que des compétences de validation), la comptabilisation, la libération, et le suivi des crédits ainsi que la méthodologie d'identification du risque de défaut et d'évaluation des correctifs de valeurs.

Par ailleurs, nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :

- ▶ vérifier, sur la base d'un échantillon de créances en souffrance, leur correct traitement et comptabilisation dans les comptes, ainsi que leur validation par les instances compétentes ;
- ▶ vérifier les corrects traitements et comptabilisation des intérêts sur créances compromises ;
- ▶ vérifier, sur la base d'un échantillon de créances compromises, leur correct traitement et comptabilisation dans les comptes, ainsi que leur validation par les instances compétentes.

Enfin, nous avons vérifié le respect des PCB en matière d'évaluation et de présentation des avances sur la clientèle et des créances hypothécaires dans les états financiers.

Selon les procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.

Evaluation du risque latent de défaillance

Risque

L'évaluation du risque latent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis, respectivement sur les créances non couvertes par des correctifs de valeurs individuels et à l'exclusion des collectivités de droit public et des banques, est également considérée comme un élément clé de l'audit financier, en raison de l'impact potentiel sur le résultat et de la marge d'appréciation dans la définition de la méthode à appliquer.

Le calcul correspond à un provisionnement sur un taux de perte fixé pour chacune des neuf premières classes de rating, sur lequel un taux de perte individuel est fixé. Les taux actuels sont justifiés par la Banque par la prise en compte de l'évolution de son portefeuille de crédits, du volume des nouveaux crédits accordés, de l'évolution du marché immobilier et son analyse du risque.

Les montants de ces correctifs de valeurs font l'objet d'une procédure interne présentée en page 67 et les montants sont présentés à la page 82 de l'annexe aux comptes annuels.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi sur la Banque Cantonale de Fribourg et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Didier Müller
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Xavier Ménage
Expert-réviseur agréé

Nos procédures d'audit

Nous avons procédé aux vérifications suivantes :

- ▶ vérification détaillée de la détermination du montant des correctifs de valeurs pour risque latent ;
- ▶ revue des taux de perte appliqués aux classes de rating et des hypothèses sous-jacentes.

Selon les procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation du risque latent de défaillance.

FONDS PROPRES ET LIQUIDITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

CHIFFRES-CLÉS ESSENTIELS RÉGLEMENTAIRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | 31.12.2019** | 30.06.2019** | 31.12.2018* |
|---|--------------|--------------|-------------|
| Fonds propres pris en compte (CHF) | | | |
| 1 Fonds propres de base durs (CET1) | 2'058'071 | 1'967'460 | 1'932'879 |
| 2 Fonds propres de base (T1) | 2'058'071 | 1'967'460 | 1'932'879 |
| 3 Fonds propres totaux | 2'058'071 | 2'058'475 | 1'932'879 |
| Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF) | | | |
| 4 RWA | 11'406'666 | 11'407'371 | 11'144'967 |
| 4a Exigences minimales de fonds propres (CHF) | 912'533 | 912'590 | 891'598 |
| Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA) | | | |
| 5 Ratio CET1 (%) | 18,04% | 17,25% | 17,34% |
| 6 Ratio de fonds propres de base (%) | 18,04% | 17,25% | 17,34% |
| 7 Ratio de fonds propres globaux (%) | 18,04% | 18,05% | 17,34% |
| Exigences en volants en CET1 (en % des RWA) | | | |
| 8 Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2,5 % dès 2019) (%) | 2,50% | 2,50% | 1,88% |
| 9 Volant de fonds propres anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%) | 0,00% | 0,00% | 0,00% |
| 10 Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%) | 0,00% | 0,00% | 0,00% |
| 11 Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%) | 2,50% | 2,50% | 1,88% |
| 12 CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%) | 10,04% | 10,05% | 13,84% |

CHIFFRES-CLÉS ESSENTIELS RÉGLEMENTAIRES (SUITE)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | 31.12.2019** | 30.06.2019** | 31.12.2018* |
|--|--------------|--------------|-------------|
| Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA) | | | |
| 12a Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%) | 4,00% | 4,00% | 4,00% |
| 12b Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR) (%) | 0,91% | 0,88% | 0,90% |
| 12c Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR | 8,71% | 8,68% | 8,70% |
| 12d Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR | 10,51% | 10,48% | 10,50% |
| 12e Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR | 12,91% | 12,88% | 12,90% |
| Ratio de levier Bâle III | | | |
| 13 Engagement global (CHF) | 24'997'387 | 24'054'872 | 23'008'087 |
| 14 Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global) | 8,23% | 8,18% | 8,40% |
| Ratio de liquidités (LCR) | | | |
| 15 Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF) | 3'469'746 | 3'226'080 | 3'142'971 |
| 16 Numérateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF) | 2'211'503 | 2'344'261 | 2'347'208 |
| 17 Ratio de liquidités, LCR (en %) | 157% | 138% | 134% |

* chiffres calculés selon l'approche AS-CH

** chiffres calculés selon l'approche AS-BRI

APERÇU DES POSITIONS PONDÉRÉES PAR LE RISQUE (RWA)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

| | RWA 31.12.2019 | RWA 30.06.2019 | FONDS PROPRES MINIMAUX 31.12.2019 |
|---|-------------------|-------------------|---|
| 1 Risque de crédit (sans les CCR – risque de crédit de contrepartie) | 10'844'008 | 10'844'188 | 867'521 |
| 2 Dont déterminé par l'approche standard (AS) | 10'844'008 | 10'844'188 | 867'521 |
| 6 Risque de crédit de contrepartie CCR | 16'577 | 22'423 | 1'326 |
| 7b Dont déterminé par la méthode de la valeur de marché | 6'896 | 6'806 | 552 |
| 9 Dont déterminé par une autre approche (CCR) | 9'682 | 15'618 | 775 |
| 10 Risque de variation de valeur des dérivés (CVA) | 13'327 | 12'569 | 1'066 |
| 20 Risque de marché | 7'973 | 7'681 | 638 |
| 21 Dont déterminé selon l'approche standard | 7'973 | 7'681 | 638 |
| 24 Risque opérationnel | 524'780 | 520'510 | 41'982 |
| 27 Total | 11'406'666 | 11'407'371 | 912'533 |

TABLEAU – STATISTIQUES

APERÇU DE QUELQUES POSTES DU BILAN ET DES RÉSULTATS ANNUELS DE 2009 À 2019 (EN MILLIERS DE FRANCS)

| | ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE SOUS FORME D'ÉPARGNE ET DE PLACEMENTS | AUTRES ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE | OBLIGATIONS DE CAISSE | CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE | CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES | BÉNÉFICE DE L'EXERCICE | RÉSERVE LÉGALE GÉNÉRALE | VERSEMENT À L'ÉTAT DE FRIBOURG | VERSEMENT AUX COMMUNES ET PAROISSES | TOTAL DU BILAN |
|------|---|--|-----------------------|---------------------------|------------------------|------------------------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|----------------|
| 2009 | 4'600'714 | 4'503'773 | 479'947 | 2'275'536 | 8'175'798 | 94'545 | 531'700 | 36'400 | 9'055 | 12'542'051 |
| 2010 | 4'782'642 | 4'698'365 | 392'353 | 2'354'222 | 8'977'198 | 102'333 | 600'000 | 37'800 | 9'047 | 13'079'757 |
| 2011 | 4'992'539 | 5'142'949 | 323'825 | 2'611'584 | 9'968'452 | 107'565 | 675'000 | 41'000 | 9'440 | 14'425'019 |
| 2012 | 5'726'338 | 5'503'588 | 286'291 | 2'901'558 | 11'070'394 | 113'346 | 753'000 | 45'100 | 8'890 | 16'271'192 |
| 2013 | 5'899'583 | 5'502'905 | 237'379 | 3'123'945 | 12'182'783 | 118'884 | 831'000 | 48'900 | 8'605 | 17'664'901 |
| 2014 | 6'017'496 | 5'584'111 | 230'746 | 3'153'753 | 12'801'440 | 120'172 | 911'000 | 53'000 | 8'800 | 18'790'108 |
| 2015 | 6'048'407 | 6'165'552 | 248'410 | 3'068'517 | 13'433'871 | 122'690 | 988'000 | 55'000 | 9'000 | 20'623'237 |
| 2016 | 6'193'006 | 6'203'723 | 231'070 | 3'000'335 | 14'123'667 | 123'687 | 1'066'000 | 55'800 | 9'250 | 21'560'833 |
| 2017 | 6'487'431 | 6'489'395 | 213'147 | 2'912'767 | 14'666'367 | 126'365 | 1'144'000 | 57'224 | 9'533 | 21'996'450 |
| 2018 | 6'868'944 | 6'944'332 | 224'576 | 3'081'746 | 15'427'864 | 128'765 | 1'224'000 | 58'990 | 9'964 | 22'926'714 |
| 2019 | 7'313'619 | 6'866'847 | 264'550 | 3'121'864 | 16'242'304 | 131'611 | 1'305'000 | 60'033 | 10'034 | 24'639'422 |



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

Bd de Pérolles 1
Case postale
1701 Fribourg

0848 223 223
www.bcf.ch